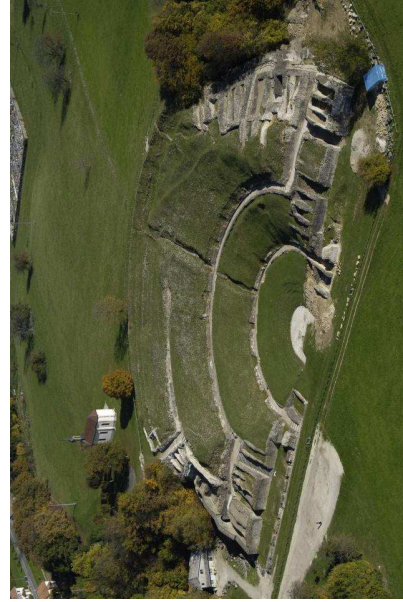


e) *Le théâtre gallo-romain de Mandeuve - MH Classé*

La commune de Mandeuve accueille les vestiges du théâtre gallo-romain qui sont couverts par plusieurs protections réglementaires : site classé (arrêté du 23 mai 1912), Monument Historique classé (arrêté du 12 mars 1964). Le théâtre fait aussi partie du site inscrit (1972) qui couvre plus largement la boucle du Doubs à Mandeuve, soit une superficie de 50 hectares, principalement occupé par des terres agricoles et des habitations (cf. paragraphe précédent).

La synthèse des éléments historiques de la notice de site disponible sur le site de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté donne une image précise de l'ampleur de l'édifice : « La construction du théâtre remonte au I^{er} siècle de notre ère, sous le règne de l'empereur Flavien. C'était un édifice énorme comportant quatre étages de gradins. Appuyé sur le versant de la rive droite du Doubs, d'un diamètre de 142 mètres, il pouvait contenir 12 000 personnes. Il s'agit du deux ou troisième théâtre des Gaules. N'ayant jamais eu de mur de scène, c'est le temple situé dans l'axe à 200 mètres qui en faisait office et permettait par cette disposition de rassembler la population en ce lieu pour les festivités religieuses ou civiles. »

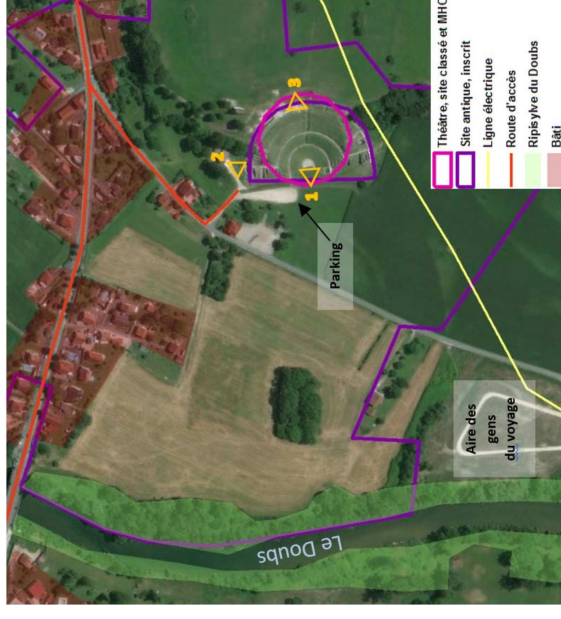
Depuis 2000, un programme d'étude archéologique regroupant des chercheurs de Besançon, Dijon, Lausanne, Paris et Strasbourg tente de comprendre l'histoire du site dans son ensemble et notamment les relations de l'homme avec la rivière. Pays de Montbéliard Agglomération, conscient de son intérêt, a intégré le site du théâtre antique de Mandeuve à son offre touristique en accompagnant les visiteurs dans leur interprétation avec la mise à disposition d'outils signalétiques et muséographiques adaptés. Il s'agit, en mettant les résultats des recherches récentes à la disposition, de réaliser un aménagement minimal du site, respectueux de son état de conservation actuel.



Vue aérienne du théâtre (source : inrap.fr)



Le théâtre son environnement



Localisation des vues présentées pages suivantes



Le théâtre lors de la 2^e période de fouilles

Perception de l'édifice

Le théâtre gallo-romain de Mandeuve est situé sur la rive droite du Doubs, à l'extrémité Nord du coteau du Fays au pied duquel il s'adosse. Le site antique n'est pas lisible dans son ensemble, l'attention du visiteur se concentre donc quasi exclusivement sur le théâtre gallo-romain, seul élément visible de l'agglomération antique.

Le théâtre est peu visible depuis les alentours ; il se découvre par l'Ouest (parking), direction vers laquelle il est orienté. Les vues les plus marquantes sont proches : depuis l'ancienne scène, le théâtre domine le visiteur de ses imposantes dimensions (vue 1). La rue du théâtre permet de prendre un peu de recul vers l'Ouest et d'appréhender le monument dans son ensemble.

Depuis ces points de vue, la zone de projet se trouve dans le dos de l'observateur et n'est donc pas visible.

Depuis le Nord, la vue sur le théâtre est latérale et s'ouvre sur son côté extérieur et le mur d'appui percé d'une large porte voûtée (vue 2). Quelques éoliennes existantes du Lomont se devinent alors par-delà les reliefs boisés, à environ 11 km.

Les vues lointaines sont inexistantes : les constructions bordant les routes d'accès et la ripisylve du Doubs masquent les vues. Depuis l'Est, il n'est perceptible dans le paysage que sous la forme d'une colline.

Les vues les plus représentées de l'édifice sont des vues proches, voire de vues aériennes, qui mettent en valeur l'architecture et la taille de l'édifice.

Aucune visibilité sur la zone de projet n'est possible depuis ces points de vue les plus remarquables.

Perception depuis le site du théâtre gallo-romain

Depuis la scène, au pied du théâtre, les vues vers l'Est sont bloquées par le monument lui-même. Le regard est attiré par l'impressionnant monument, l'environnement proche semble banalement occupé de forêt et de champs.

Depuis le haut des gradins du théâtre (vue n°3), la vue est plongeante et spectaculaire sur la scène et les gradins en herbe, qui occupent le premier plan des vues. L'observateur apprécie alors l'architecture et l'ampleur de l'édifice.

Au-delà du pied de l'édifice s'étend la vallée du Doubs, la rivière, située à environ 400 m, ne se dévinant qu'à sa ripisylve. Entre le théâtre et la rivière, la vue englobe un paysage anthropisé : abords aménagés du monument, avec un parking en grave se déployant jusqu'en limite de cœur, parcelles agricoles, ligne électrique, divers bâtiments, aire des gens du voyage. Au-delà de la ripisylve apparaissent les lotissements d'habitation de Mathay.

La vision vers l'horizon, composée de lignes de crêtes boisées, est déconnectée de l'édifice. Au Sud, la vue est bordée par le massif du Lomont, quelques éoliennes du parc existant étant partiellement perceptibles à une distance de 11 km environ. A l'Ouest, la vue butte sur le plateau bosselé de la boucle du Doubs, entaillé par de larges combes.

En tournant le dos au théâtre, la vue s'étend vers l'Est, vers la vallée du Doubs et le plateau d'Hérimoncourt.

Vue n°1 : Le théâtre gallo-romain de Mandeuve vue depuis le parking situé le long de la route



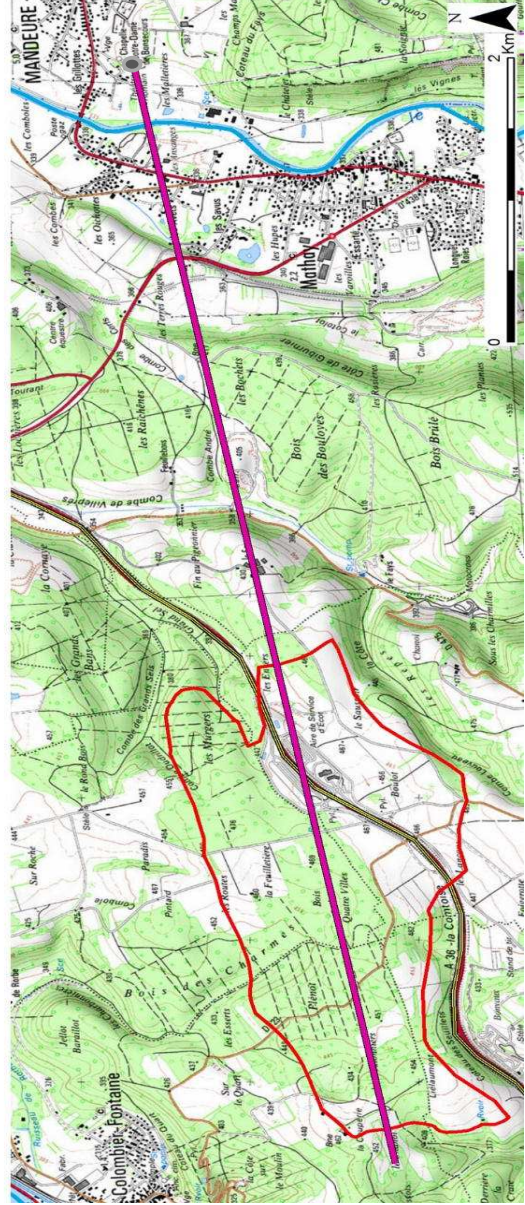
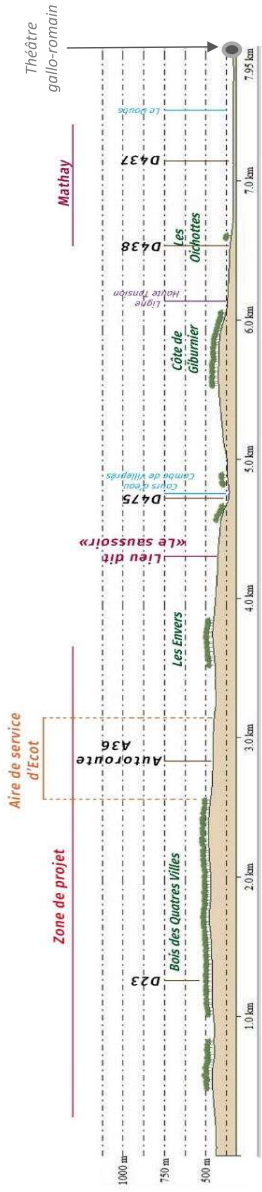


Vue n° 3 : Vue depuis le haut des gradins, depuis l'axe de la scène. La vue est plongeante vers la scène et les gradins en herbe. Le second plan est marqué par l'anthropisation, du pied du théâtre jusqu'au versant Ouest du Doubs. La vue vers l'horizon boisée apparaît comme déconnectée du monument ; la zone de projet occupe environ 10% du champs visuel horizontal.

Les enjeux de visibilité et de visibilité sont inexistantes depuis les vues les plus remarquables de l'édifice : la zone de projet n'est pas visible depuis la partie basse du théâtre, que ce soit depuis l'Ouest, où elle se trouve dans le dos de l'observateur ou depuis le Nord, où les reliefs proches la masquent. La mise en scène des vues de découverte du théâtre n'est donc pas affectée par le projet éolien. Il existe par ailleurs depuis ces points de vue une visibilité du théâtre avec une partie des éoliennes situées du Lomont, sans que cela ne remette en cause la perception du monument.

Le projet éolien des Trois Cantons est visible depuis le haut du théâtre ; la vue est alors plongeante sur la scène et les gradins en herbe, l'horizon composé de crêtes boisées où la zone de projet prend place en arrière-plan apparaît comme déconnecté de l'édifice. La zone d'étude n'occupe qu'un angle limité du champ visuel horizontal. Cette vue longue vers le projet est marquée par l'anthropisation du paysage au second plan, entre la scène et le versant du Doubs.

Par conséquent, les enjeux sont qualifiés de modérés et peuvent être réduits par une implantation optimisée des éoliennes visant une réduction de l'angle de vue occupé par le parc éolien et par la recherche d'une implantation harmonieuse depuis ce point de vue (partie Ouest de la zone de projet privilégiée, non superposition d'éoliennes, altimétrie globale du parc...).



2.2.2. Autres éléments patrimoniaux

a) Les Forts de la ceinture fortifiée de Montbéliard

Les fortifications de défense de l'Est de la Franche-Comté ont été construites pour la plupart après la guerre franco-prussienne de 1870. Leur principale fonction était de « barrer la trouée de Belfort », entre les Vosges et les contreforts du Jura, dans le Doubs, et la ville de Besançon. Ces constructions sont agencées comme des villes, où pouvaient vivre en autarcie plusieurs centaines de militaires par fort.

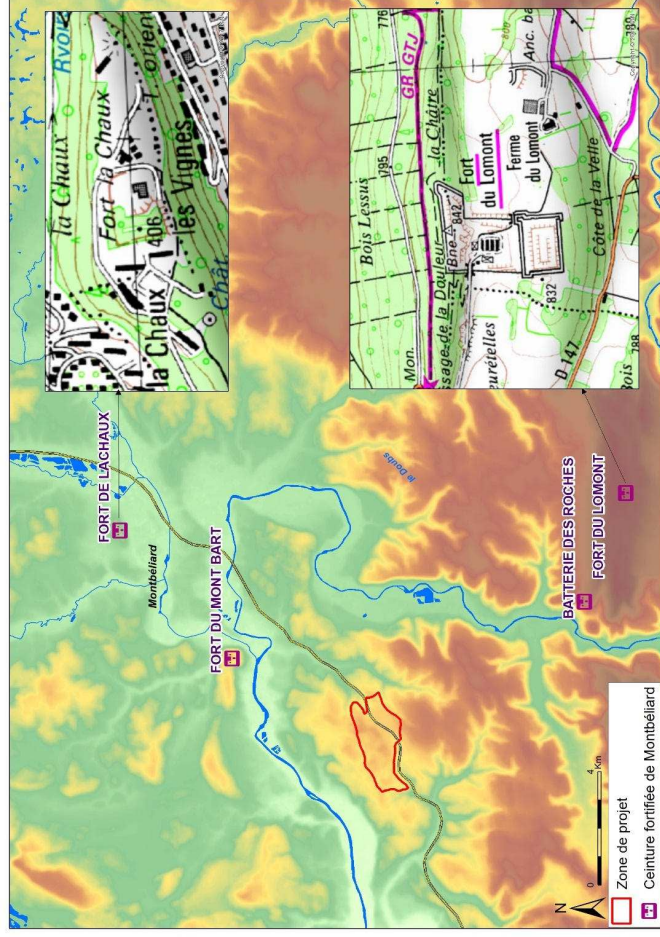


Illustration 31 : Ceinture fortifiée de Montbéliard (encart IGN sur les forts présentant un masque bâti ou végétal en direction de la zone de projet)

Les quatre forts dédiés à la défense de Montbéliard se trouvent au sein de l'aire d'étude éloignée. A noter qu'aucun de ces ouvrages militaires ne se trouve sur la liste des Monuments Historiques.

- Le fort Lachaux (1874), aujourd'hui occupé par des associations. La végétation et l'aménagement du site ne permet plus d'avoir de point de vue dégagé sur l'horizon. La zone de projet n'est donc pas visible depuis ce site.



- Le Fort du Lomont (1875-1878), propriété de la communauté de communes des Balcons du Lomont, dont l'accès est généralement interdit, mais la visite possible avec autorisation. Sa position sur le versant Sud du Lomont et le massif forestier qui l'entoure n'offre pas de vue en direction du Nord et de la zone de projet (cf. encart IGN sur la carte ci-contre).



- La Batterie des Roches à Pont de Roide (1880), propriété communale libre d'accès, semi-enterrée. Le belvédère du Fort des Roches offre un large panorama sur la vallée du Doubs et la ville de Pont de Roide, les montagnes du Lomont ainsi que le plateau du Bas Pays sur lequel se situe la zone de projet (cf. Illustration 33).



Illustration 32 : Fort de la Batterie des Roches (Source : fortifsere.fr)



Illustration 33 : Les montagnes du Lomont et Pont-de-Roide depuis le fort de la Batterie des Roches

Les cinq éoliennes les plus proches du parc du Lomont sont visibles à environ 4 km sur la partie gauche du panorama. La zone de projet prend place sur le plateau forestier, à l'arrière-plan de Pont de Roide, à droite du panorama, à une distance d'environ 8 km. Elle présente une altitude moyenne d'environ 450 m ; depuis ce point de vue, elle sera donc en partie masquée par les reliefs boisés d'avant-plan situés en rive Ouest du Doubs qui culminent à plus de 550 m d'altitude.

- Le Fort du Mont-Bart (1873-1877), propriété du Pays de Montbéliard Agglomération, en cours de restauration. Il domine le Pays de Montbéliard et offre plusieurs larges panoramas sur l'agglomération et son environnement. Le point de vue principal donne sur Montbéliard et comporte une table d'orientation érigée sur une plate-forme aérienne (illustration 34). L'agglomération de Montbéliard est alors visible, contrairement à la zone de projet qui se situe dans le dos de l'observateur. Un point de vue plus succintement aménagé est localisé à l'Ouest du Fort (illustration 34) et s'ouvre au Sud-Ouest vers la zone de projet (illustration 36).

Illustration 34 : Fort du Mont Bart (Source Opale)



Illustration 35 : Point de vue sur Montbéliard (à gauche) et point de vue Sud-Ouest (à droite) depuis le Fort du Mont Bart (Source Opale)

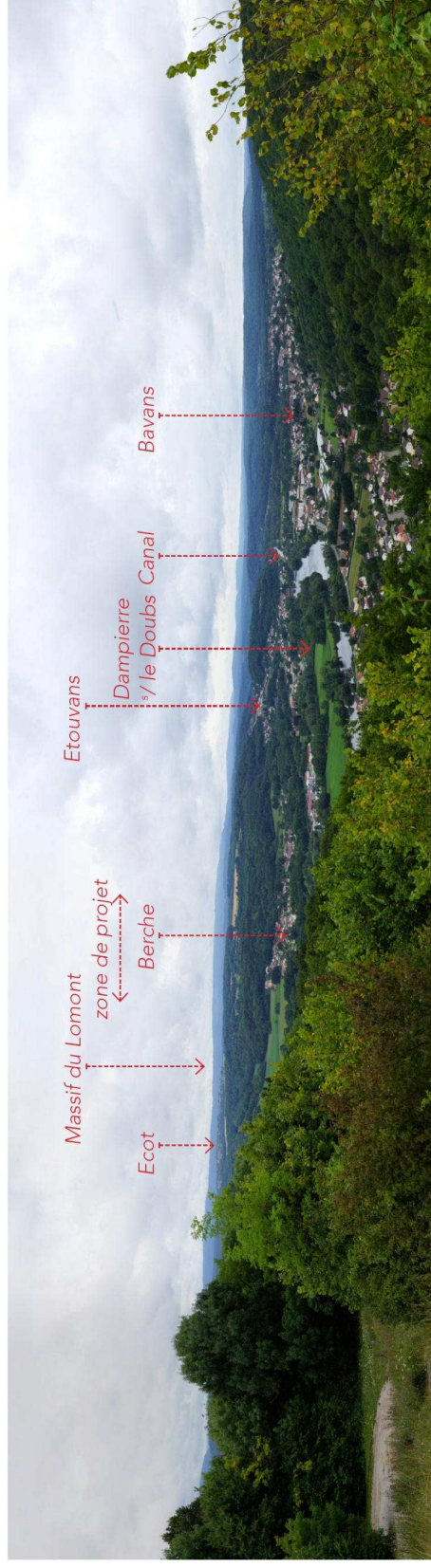


Illustration 36 : Point du vue Ouest du Mont Bart sur la vallée du Doubs (Source : Opale)

Depuis ce point de vue, le regard embrasse un panorama très vaste duquel émergent des éléments bien identifiables : la boucle du Doubs à Dampierre et l'urbanisation de Bavans au Nord, la ligne droite du canal du Rhône au Rhin, le village d'Etouvans niché au creux d'une combe, la clairière aux abords du golf de Pruneville, puis le bois dans lequel se situe la zone de projet, le village d'Ecot sur la gauche et enfin, au loin, la silhouette massive mais longiligne des monts du Lomont, prémisse des ondulations jurassiennes se déployant jusqu'aux bords du Doubs.

La zone de projet se situe dans les plans moyens au-devant des éoliennes du Lomont située dans le lointain arrière-plan à environ 17 km.

Les éoliennes se situent à une altitude similaire à celle des observateurs, le rythme de leur implantation devra accompagner les lignes visibles dans le grand paysage, notamment celle remarquable du massif du Lomont.

2.2.3. Synthèse des enjeux sur le patrimoine naturel et culturel

Le tableau présenté ci-après définit, pour chaque élément du patrimoine naturel et culturel étudié en détail dans les paragraphes précédents, son niveau d'enjeu potentiel vis-à-vis du projet éolien du Trois Cantons.

Ce niveau d'enjeu est défini par rapport aux visibilité et co-visibilités possibles avec la zone de projet, et modulé en fonction de la notoriété patrimoniale et de la distance à la zone de projet.

Cinq niveaux d'enjeu ont ainsi été définis selon l'échelle de couleur présentée ci-dessous.

Très faible/ nul	Faible	Moyen	Moyen à fort	Fort
------------------	--------	-------	--------------	------

Tableau 6 : Synthèse des enjeux patrimoniaux de l'aire d'étude éloignée

Commune	Type	Nom	Distance (km)	Notoriété	Perception	Niveau d'enjeu
Mandeure	MH	Théâtre gallo-romain	4,5	4	Vue remarquable de découverte de l'édifice non impactée Visibilité depuis le haut des gradins	Modéré
	Site					
Montbéliard	Site	Site antique de Mandeure	3,9	3	Site d'intérêt archéologique enfoui, absence d'enjeu en termes de paysage	Très Faible
	MH	Château des Ducs de Wurtemberg	8	4	Co-visibilité nulle avec les vues remarquables Visibilité depuis une vue sur la plateforme	Faible
	MH	Eglise Saint-Maimbœuf	8	4	Visibilité et Co-visibilité nulle	Nul
	MH	Temple protestant Saint-Martin	8	4	Visibilité et Co-visibilité nulle	Nul
Audincourt	SPR	Montbéliard et la Citadelle	8	4	Absence de visibilité directe (Hormis depuis le château) Visibilité potentielle et fragmentaire depuis le point de vue aménagé (point de vue remarquable sur Montbéliard non impacté)	Très faible
	Site	Le Parc des miches	8	3		Faible
Audincourt	MH	Eglise de l'immaculée Conception	8,3	3	Visibilité et Co-visibilité nulle	Nul
	MH	Eglise du Sacré Cœur	8,4	4	Visibilité et Co-visibilité nulle	Nul
Autres éléments patrimoniaux d'intérêt						
Bart	Belvédère	Fort du Mont Bart	5	-	Visibilité depuis un des points de vue aménagés (point de vue Sud-Ouest)	

Le projet éolien des Trois Cantons est implanté à l'écart des éléments patrimoniaux : 85% de ceux recensés à l'échelle de l'aire d'étude éloignée se situent à 8 km ou plus et le Monument Historique le plus proche se trouve à près de 4 km (théâtre de Mandeure). Les interactions visuelles entre le projet et le patrimoine se trouvent de ce fait limitées.

Bien qu'une soixantaine de MH et sites (dont plus de la moitié sur la commune de Montbéliard) soient présents dans l'aire d'étude éloignée, l'analyse patrimoniale et contextuelle fait ressortir un seul élément patrimonial d'importance à prendre en compte pour l'impact potentiel du projet : le théâtre gallo-romain de Mandeure.

Cet élément est à étudier dans le développement du projet afin de rechercher un scénario de moindre impact (choix des variantes).

Le château de Montbéliard, le parc des Miches (vue depuis le belvédère aménagé) et le belvédère Ouest du Mont Bart possèdent également un enjeu de visibilité avec la zone de projet et seront analysés en partie impact avec la réalisation de photomontages notamment.

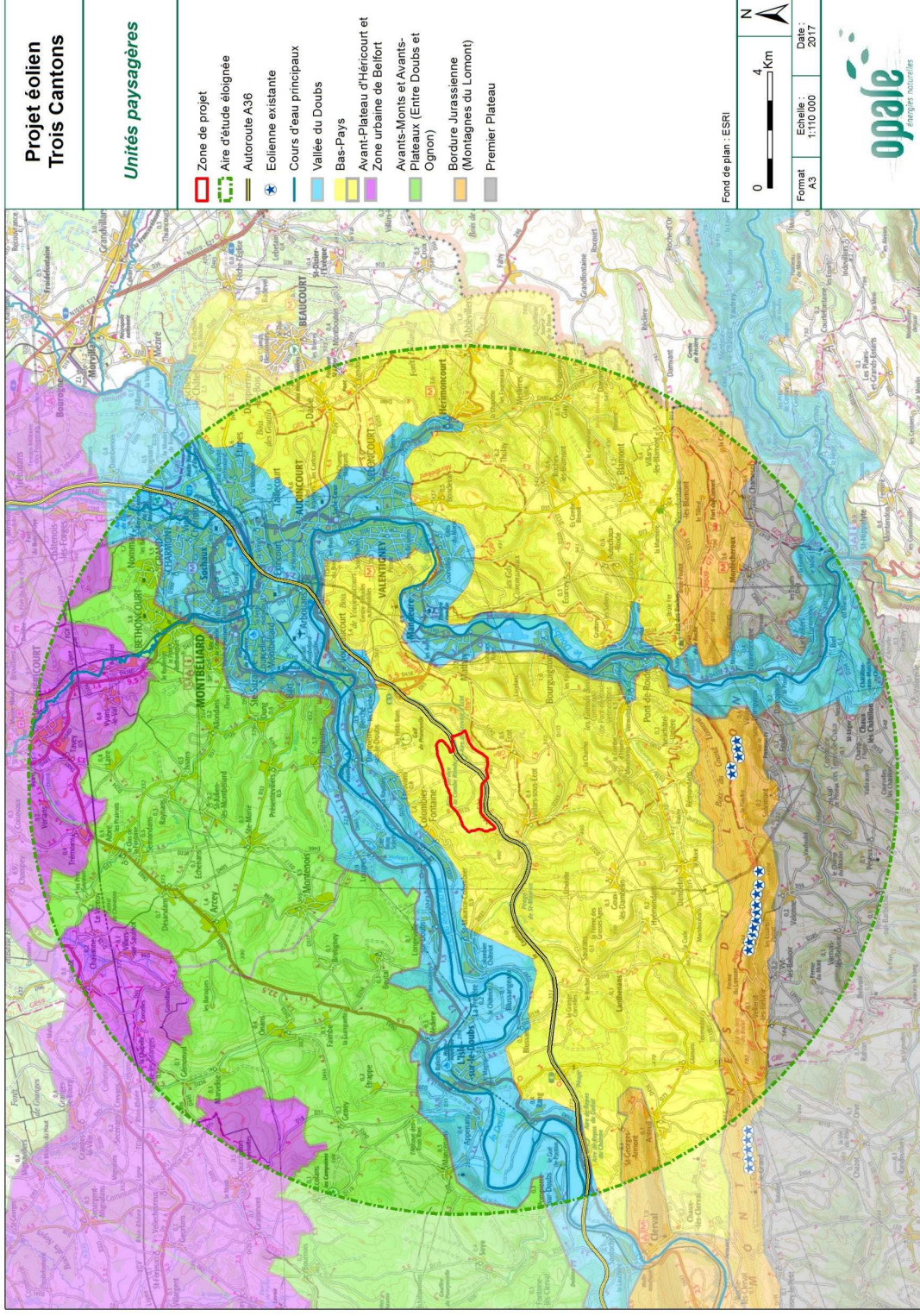
3. Unités paysagères dans le périmètre éloigné

Les unités paysagères présentées ci-après s'appuient sur l'Atlas Régional des Paysages de Franche-Comté établi entre 2000 et 2001 sous l'égide de la Direction Régionale de l'Environnement avec le soutien technique des CAUE départementaux (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Elles se définissent comme des paysages portés par des entités spatiales dont l'ensemble des caractères de relief, d'hydrographie, d'occupation du sol, de formes d'habitat et de végétation présente une homogénéité d'aspect. Elles s'appuient sur les grandes structures géomorphologiques identifiées précédemment (voir état initial/milieu physique), qui s'organisent du Nord au Sud selon de vastes faisceaux orientés Est/Ouest, exception faite des vallées, dont celle du Doubs (voir carte et coupes topographiques ci-après).

Dans la suite de ce chapitre, les unités paysagères concernées¹ par l'aire d'étude éloignée sont étudiées en détail selon des critères identiques traitant de géomorphologie, d'organisation territoriale, de lecture et de dynamique des paysages ainsi que de valeur patrimoniale et de reconnaissance sociale.

Les perceptions sur la zone de projet sont qualifiées à la fin de chaque unité paysagère décrite.

La carte des unités paysagères est présentée ci-après ainsi que celle du relief sur l'aire d'étude éloignée.











¹ Les unités paysagères « Premier Plateau » et « Avant-plateau d'Héricourt et Zone urbaine de Belfort » n'occupent qu'une faible superficie en périphérie de l'aire d'étude et aucun belvédère ou lieu d'intérêt particulier n'y a été relevé sur l'aire d'étude éloignée. De plus, pour le Premier Plateau, la chaîne du

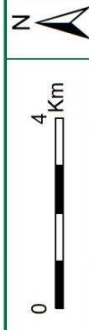
Lomont masque toute interaction visuelle entre l'UP et la zone de projet. Ces unités paysagères ne sont donc pas étudiées en détail dans la suite de ce document.

Projet éolien Trois Cantons

Topographie

-  Zone de projet
-  Aire d'étude éloignée
-  Autoroute A36
-  Cours d'eau
-  Cours d'eau principaux
-  Coupe topographique
- Altitude (en NGF)**
 -  Elevée : 800
 -  Faible : 200

Fond de plan : ArcGis et DEM F-C



Format : A3
Echelle : 1:110 000
Date : 2017

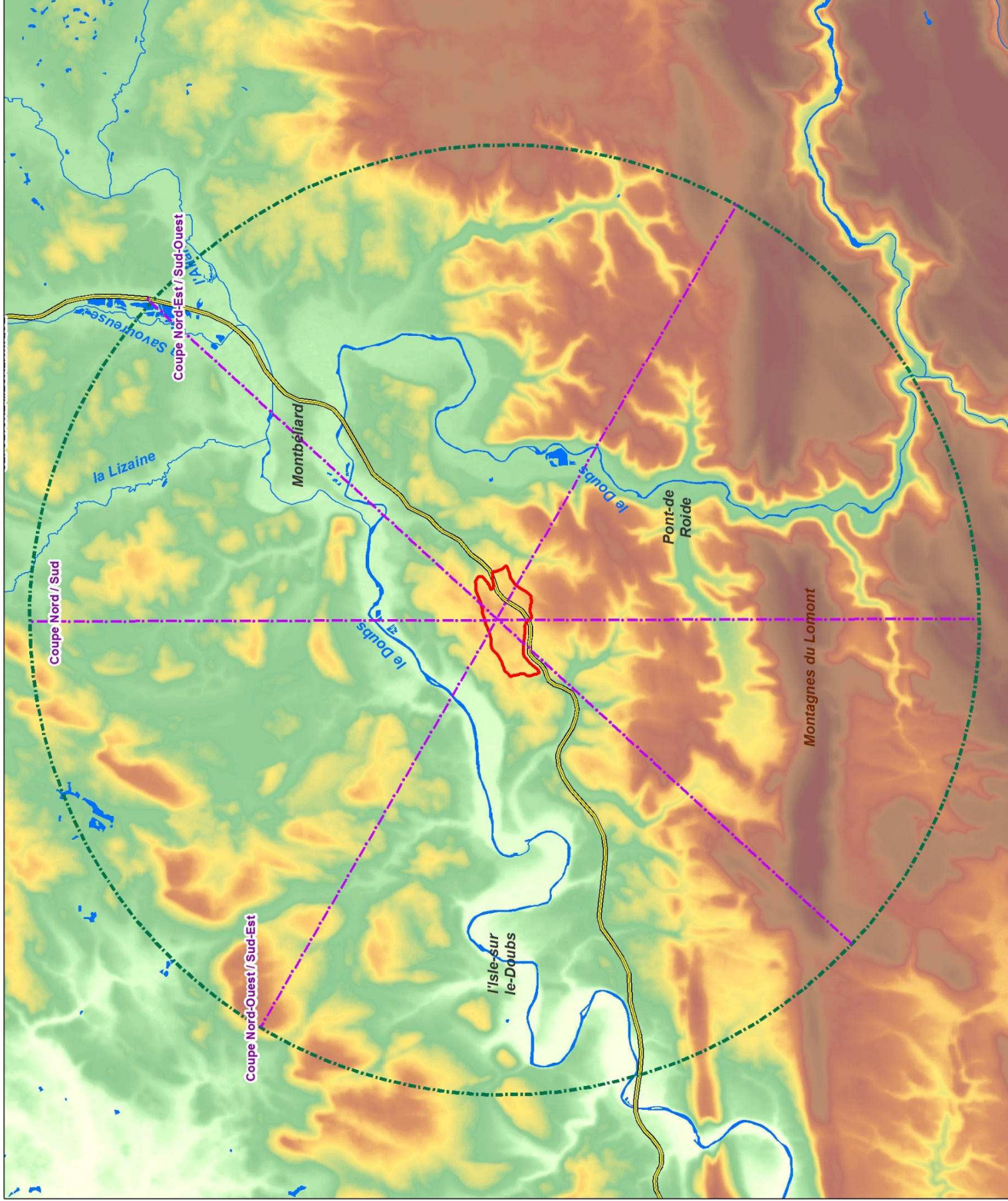


Illustration 37 : Coupe topographique Nord-Sud (voir localisation sur la carte « Topographie » page précédente)

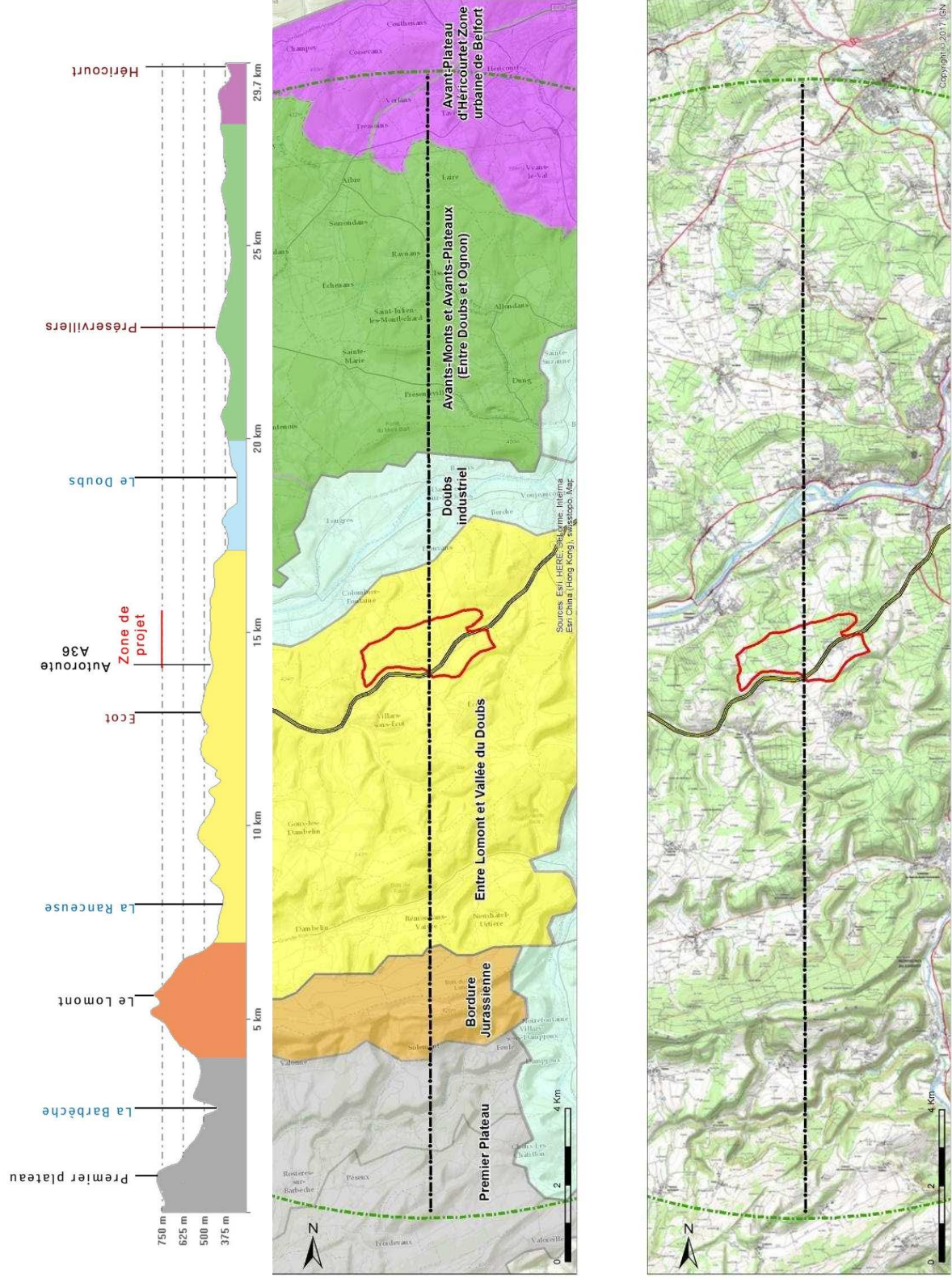


Illustration 38 : Coupe topographique Nord-Est / Sud-Ouest
(voir localisation sur la carte « Topographie » page n°35)

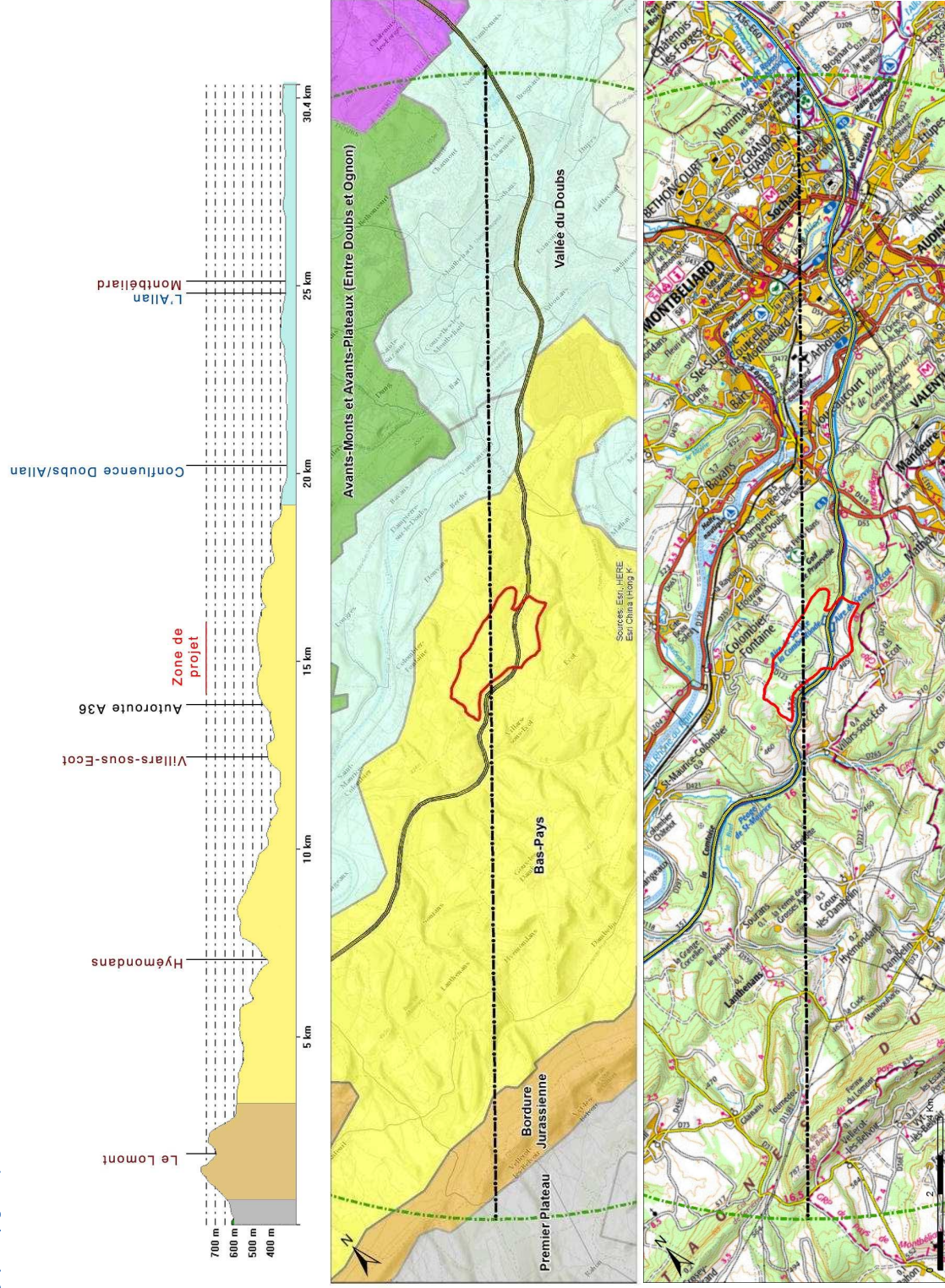
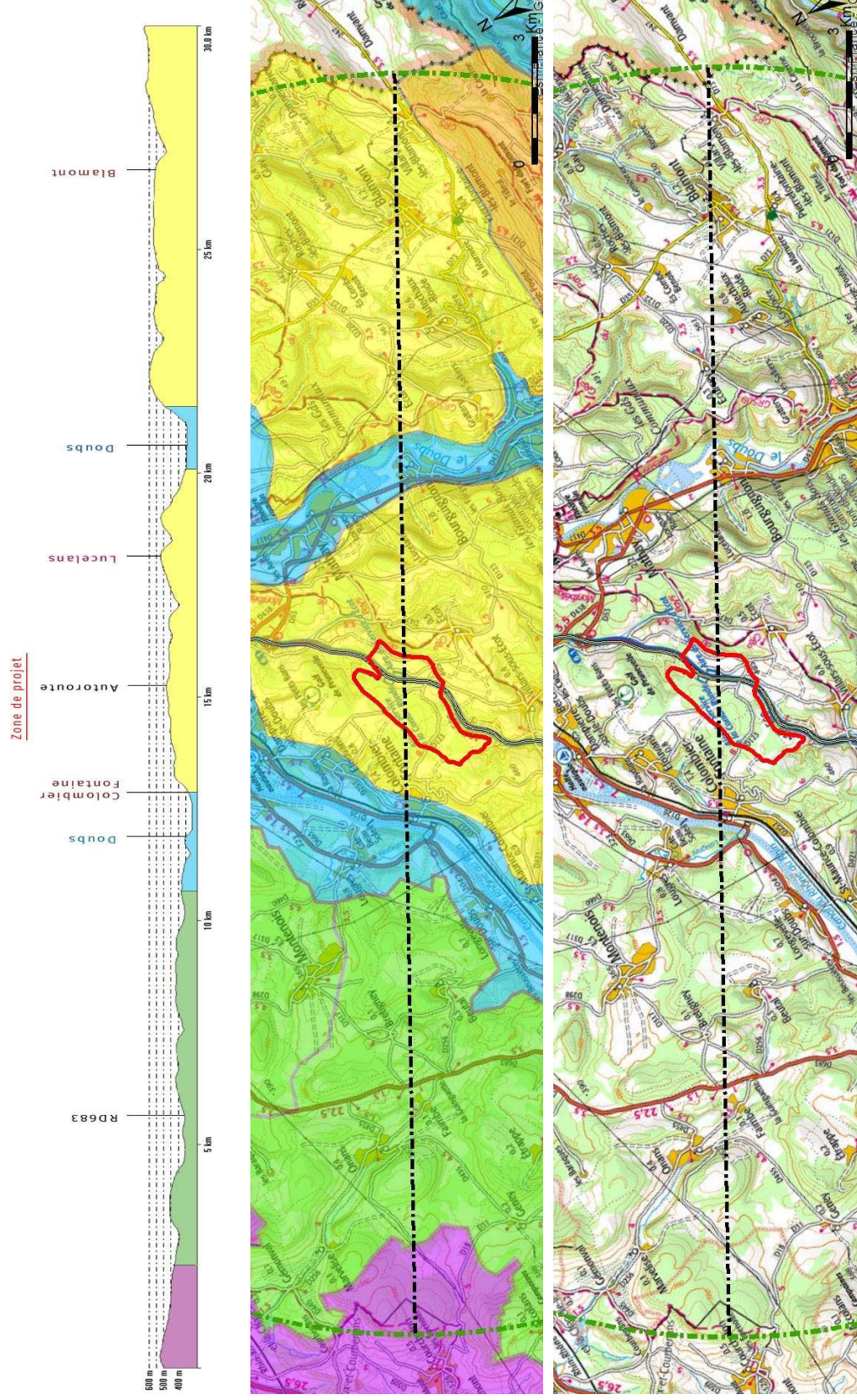


Illustration 39 : Coupe topographique Nord-Ouest / Sud-Est
(voir localisation sur la carte « Topographie » page n°35)



3.1. Entre Doubs et Ognon

Morphologie du paysage et organisation du territoire

Située au Nord du périmètre d'étude éloigné, cette unité couvre un secteur de plateaux doucement ondulés entre la vallée du Doubs et l'Ognon.

Sur le périmètre d'étude éloigné, le paysage présente une alternance de collines coiffées de boisements, de clairières cultivées et de villages occupant généralement de légères dépressions.

La trame verte est très présente et il existe encore de nombreux vergers accolés aux habitations.

Les villages se blottissent dans les dépressions de la topographie vallonnée ou s'implantent le long de coteaux en suivant les courbes de niveau. Quelques bâtiments agricoles isolés se détachent de cet habitat groupé. L'urbanisation est plus importante au Nord-Est, à proximité de l'Aire Urbaine Belfort/Montbéliard qu'à l'Ouest où le caractère très rural s'affirme.



Illustration 40 : Beutal

Lecture du paysage

Cette unité paysagère offre deux types de perspectives visuelles :

- depuis le « plateau » avec des perspectives souvent masquées par les massifs boisés coiffant les reliefs (Onans, Etrappe, Beutal, ...)
- en situation de dominance sur la vallée du Doubs et de l'Ognon avec des perspectives plus lointaines (ex : Arcey).

Cependant, le paysage a été fortement marqué par le remembrement et le développement de l'agriculture intensive. Il tend à se banaliser avec la disparition des systèmes de haies et des vergers ainsi que la construction de multiples hangars agricoles en périphérie de villages.

Reconnaissance sociale

D'un point de vue touristique, ce secteur est peu reconnu à l'échelle du département du Doubs. Aucun GR ou parcours vélo départemental ou national n'est présent. Le village de Saint Julien-lès-Montbéliard jouit cependant d'une notoriété locale liée à la présence d'un patrimoine bâti remarquable dans un ancien terroir viticole.

Perceptions sur la zone de projet

Depuis cette unité paysagère, les vues sur la zone de projet sont très limitées. En effet, le complexe colinéaire coiffé de nombreux massifs forestiers masquent la majeure partie des vues vers la zone de projet. Une rupture de

la ceinture topographique au niveau de Lougres ouvre des vues sur la zone de projet depuis le plateau d'Arcey et de Montenois.

Les points hauts à l'Ouest de l'aire d'étude éloignée peuvent ponctuellement présenter des vues sur la zone de projet. Néanmoins aucun belvédère n'est présent sur ces sites.

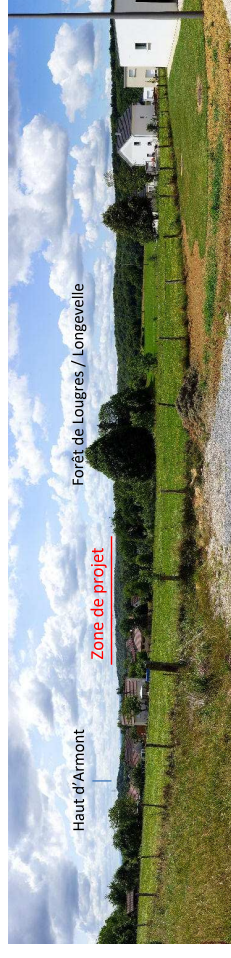


Illustration 41 : Vue depuis le lotissement rue du Beutal à Montenois

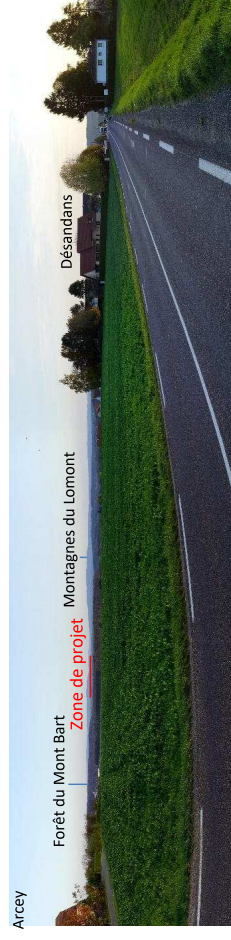
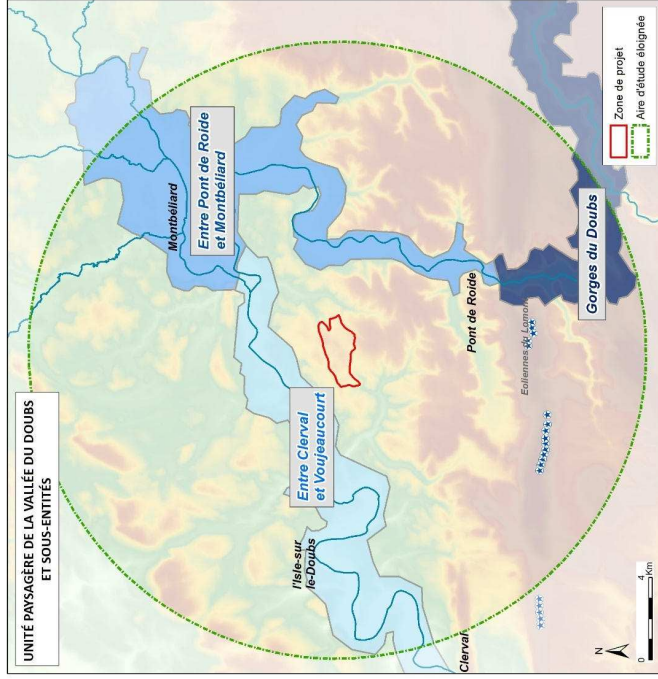


Illustration 42 : Vue depuis la RD683 entre Arcey et Désandans

3.2. Vallée du Doubs

Le Doubs s'écoule avec de brusques changements de direction, parfaitement illustrés dans l'aire d'étude éloignée avec un écoulement Sud- Nord puis Est-Ouest.

Trois sous-unités paysagères se distinguent à cette échelle : en amont les Gorges du Doubs de Saint-Hippolyte à Pont-de-Roide, au centre le Doubs entre Pont-de-Roide et Montbéliard, en aval le Doubs entre Clerval et Voujeaucourt.



Morphologie du paysage et organisation du territoire

- **Sous-unité paysagère des Gorges du Doubs**

Au Sud et en amont de l'aire d'étude éloignée, la Vallée du Doubs forme une unité paysagère bien distincte, insérée dans les contreforts du Jura. Le Doubs s'écoule ici dans le sens Est-Ouest puis Sud-Nord, dans une vallée tortueuse et très encaissée, présentant un dénivelé moyen de l'ordre de 300 m. Les versants escarpés, au sommet desquels se trouvent parfois des falaises à pic, sont boisés et forment un véritable couloir topographique, hydrographique et visuel.

Les versants, très pentus, sont recouverts de vastes massifs forestiers. La majeure partie du fond de la vallée et des clairières sur les versants sont dédiées aux prairies pâturées.

Les villages, de petite taille (moins de 100 habitants en moyenne), sont implantés en fond de vallée ou sur le bas des versants. Des écarts et des fermes isolées se trouvent plus haut sur les versants, au centre de clairières.



Paysage typique des gorges du Doubs

Vue depuis le haut des versants

- **Sous-unités paysagères du Doubs entre Pont-de-Roide et Montbéliard et du Doubs entre Clerval et Voujeaucourt**

La vallée du Doubs franchit ensuite une cluse à travers la montagne du Lomont, marquant à cet endroit la fin de la sous-unité paysagère des gorges du Doubs. Pont-de-Roide est implantée au débouché de cette cluse, à la zone de confluence avec les vallées opposées du Roide et de la Ranceuse, qui rejoignent perpendiculairement celle du Doubs.

La vallée, qui traverse ici l'unité paysagère du Bas-Pays, présente des limites nettes. Elle est bien identifiable, bordée de systèmes collinaires complexes. Plus loin, au niveau de la confluence de l'Allan, de la Lizaine et du Doubs, la vallée se fond dans la zone urbaine de Montbéliard où le caractère urbain domine largement.

La vallée du Doubs se redessine ensuite, plus large, à partir de Voujeaucourt où le Doubs trace alors de larges méandres dans un fond de vallée plat. Les forêts de feuillus occupent les versants tandis qu'une ripisylve encore bien présente accompagne le tracé du Doubs.



Illustration 43 : La vallée du Doubs, large dans le secteur de l'île-sur-le-Doubs (village de Rang)

Les villages se blottissent dans les dépressions de la topographie vallonnée ou s'implantent le long de coteaux en suivant les courbes de niveau. Le tissu urbain est dense au niveau de l'aire urbaine de Montbéliard ainsi que dans la partie amont de Montbéliard avec les villes de Pont-de-Roide, Mathay et Mandeure, tandis qu'il est plus discontinu en aval de Voujeaucourt.

Cette unité paysagère accueille une activité industrielle conséquente liée à l'**industrie automobile** (notamment des usines PSA Peugeot Citroën à Hérimoncourt, Audincourt, Sochaux, Mandeure), à la **papeterie** (Clairfontaine à Mandeure) et à la **métallurgie** (Galvanoplast à Seloncourt ; Aperam, filiale du groupe Arcelor Mittal et Métatherm à Pont-de-Roide-Vermondans ; PMS à l'île-sur-le-Doubs, etc.).

La vallée du Doubs constitue une voie majeure de communication avec une multitude d'infrastructures de transport qui suivent son cours : routes départementales (RD683 Besançon/Belfort, RD437 Montbéliard/Saint-Hippolyte) voie SNCF, voie navigable du canal Rhin-Rhône, véloroute sur le secteur aval de Montbéliard.

L'A36 se détache de la vallée du Doubs sur la partie ouest de l'aire d'étude mais la franchit au niveau de Voujeaucourt pour suivre la direction de Montbéliard.

Lecture du paysage

Par sa topographie particulière - une vallée encaissée et tortueuse - l'UP des **Gorges du Doubs** n'offre que des vues internes et courtes. Le regard est arrêté par les versants abrupts et boisés ; s'il peut s'échapper dans le sens de la vallée, il est vite bloqué par un coude de la vallée et butte à nouveau contre un versant, plus ou moins proche.



Illustration 44 : Le belvédère de Mandeure



Illustration 45 : Clerval et sa cluse, limite entre les gorges du Doubs et la partie aval de la rivière

Reconnaissance sociale

En amont, quelques édifices et sites sont reconnus, comme le Couvent des Ursulines à Saint-Hippolyte (en limite d'aire d'étude). Une branche du GRP « Tour du Pays de Montbéliard » emprunte l'étroite vallée, tantôt sur les versants, tantôt au plus près du Doubs, jusqu'en Suisse.

La partie aval de l'unité paysagère joue un rôle comme vecteur de découverte en concentrant les axes de circulation : l'autoroute, la voie de chemin de fer, les départementales et le canal, auxquels vient s'ajouter la véloroute Nantes-Budapest qui traverse l'ensemble du département en suivant le Doubs - ou son canal - en aval de Montbéliard. Au niveau du patrimoine archéologique, le théâtre gallo-romain et le site antique inscrit de Mandeure forment un site touristique de reconnaissance régionale, sans figurer parmi les 25 sites les plus visités du Doubs (DT25).

La ville de Montbéliard est une ville d'importance régionale et son centre historique concentre un patrimoine riche et reconnu par un SPR, par deux sites classés ainsi que par de nombreux monuments historiques.

Perceptions sur la zone de projet

En raison de leurs versants abrupts, les gorges du Doubs n'offrent que peu de vues vers l'extérieur.

De même, les vues sur la zone de projet sont inexistantes entre Mandeure et Pont-de-Roide, les versants de la vallée faisant obstacle aux horizons lointains.

En revanche, les reliefs s'atténuent en arrivant vers Voujeaucourt et la zone de confluence de l'Allaine/Doubs, la zone de projet est alors visible dès que les masques bâti et végétal le permettent.

A Montbéliard, les points de vue sont très limités du fait de la densité urbaine. Ces vues sont absentes depuis le centre-bourg, hormis sur la plateforme du château de Montbéliard surélevée par rapport au bâti. Des ouvertures visuelles sur la zone de projet sont présentes ponctuellement sur des quartiers hauts où les vues s'ouvrent vers le Sud-Est.



Illustration 46 : Vue sur le centre historique de Montbéliard depuis le quartier des Miches, rue Emile Blazer

A l'écart de cette ville, les vues sur la zone de projet se concentrent sur le versant Nord du Doubs entre Voujeaucourt et l'Isle-sur-le-Doubs, en particulier lorsque les boisements ne masquent pas la vue. Des zones de visibilité ouvertes se dessinent à Bavans, Lougres ainsi que le long de la RD663 vers Longeville. Quelques vues s'étaient également dans la plaine de la Prétière et sur les points hauts qui surplombent l'Isle-sur-le-Doubs, ces zones étant essentiellement à usage agricole.

3.3. Plateau du Bas-Pays (UP sur laquelle s'implante la zone de projet)

Morphologie du paysage et organisation du territoire

Cette unité est composée d'un plateau bordé au Nord-Ouest par la zone urbaine du Pays de Montbéliard, au Sud par le massif du Lomont et au Nord par la vallée du Doubs. Ce vaste plateau tourmenté est entaillé par plusieurs cours d'eau : notamment le Doubs, qui s'écoule du Sud vers le Nord ; la Ranceuse et le Roide, qui le rejoignent à Pont-de-Roide. D'une altitude moyenne de 550 m au centre et au Sud, le plateau descend en pente douce au Nord, où se trouve la zone de projet, à une altitude moyenne de 450m.

Les terres cultivées ou en prairies occupent de préférence les terrains plats situés en sommet ou en fond de vallée. La forêt tend à occuper les versants. Il en résulte une relative compartimentation du plateau.

Les villages sont plutôt parsemés et encore fortement empreints de ruralité par leurs structures où les fermes anciennes tiennent une place prépondérante. A noter toutefois une urbanisation qui se démarque au niveau de Dasle, à l'Est de la vallée du Doubs et en connexion directe avec la zone urbaine de Montbéliard.

Le réseau viaire est dense et l'autoroute A36 coupe l'unité paysagère d'Est en Ouest suivant un tracé parallèle à la vallée du Doubs.

Lecture du paysage

La structure du paysage s'appuie sur :

- Un plateau incisé de nombreux vallons (moitié Sud) ;
- Les collines bordières qui limitent le plateau le long de la vallée du Doubs.
- La barrière visuelle constituée au Sud par la montagne du Lomont, qui domine le plateau.

Les rebords du plateau offrent des vues larges sur la vallée du Doubs. Les perspectives sont plus limitées au niveau du plateau et de ses entaillures, et très variables en fonction des masses végétales qui viennent filtrer les vues.



Illustration 47 : Vue depuis un plateau du Bas-Pays (Sortie Nord de Goux-les-Dambelin)

Reconnaissance sociale

Ce paysage ne fait pas l'objet d'une reconnaissance sociale particulière pour ses paysages ou son architecture.

Perceptions sur la zone de projet

Les nombreux vallons incisant cette unité limitent les vues sur la zone de projet. Celles-ci se répartissent sur les terrains ouverts en points hauts du plateau, et proches de la zone de projet. En s'éloignant, les reliefs masquent rapidement les interactions possibles avec la zone de projet.

A l'Est, le Bas-Pays offre ponctuellement des visions longues qui franchissent la vallée du Doubs et ouvre des fenêtres visuelles vers la zone de projet, ainsi que sur les éoliennes du Lomont historique, comme depuis le point de vue d'Ecurcey ci-dessous.

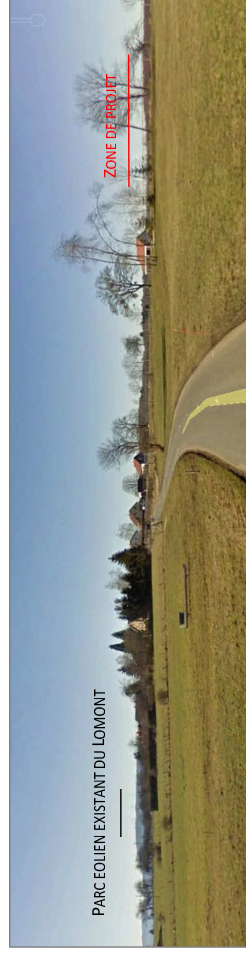


Illustration 48 : Le parc éolien du Lomont depuis l'entrée Est d'Ecurcey

A l'Est également, un point de vue aménagé est présent à Vandoncourt et offre une visibilité lointaine sur la zone de projet :

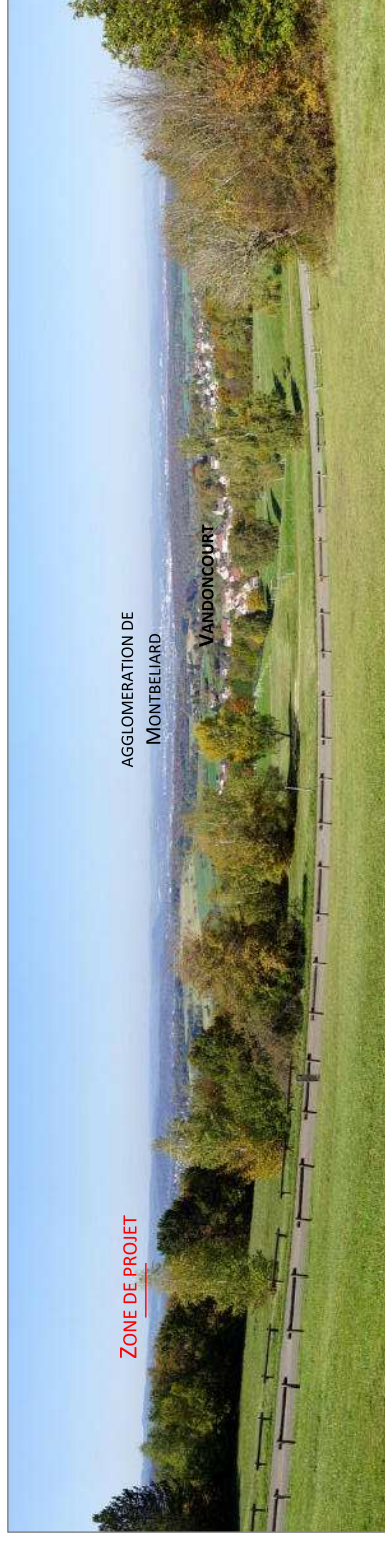


Illustration 49 : Point de vue aménagé de Vandoncourt

3.4. Montagnes du Lomont

Morphologie du paysage et organisation du territoire

Formée au départ de plusieurs chaînons parallèles et orientés Nord-Est/Sud-Ouest, la Bordure Jurassienne s'incurve progressivement vers l'Est et ne forme plus, à partir de Roche-lès-Clerval, qu'une seule échine montagneuse distincte : les montagnes du Lomont.

Ces montagnes apparaissent comme une longue crête orientée Ouest/Est culminant entre 600 et 800 mètres d'altitude, formant une bande horizontale forte dans le paysage. Elles sont majoritairement recouvertes de feuillus.

Elles accueillent depuis 2007 quinze éoliennes (parc du Lomont) en enfilade à l'Est du pylône émetteur de Vellerot-lès-Belvoir. Cinq éoliennes sont venues s'ajouter en 2016 sur la même ligne de crête, plus à l'Ouest (parc des Monts du Lomont)

L'étroitesse de cette unité paysagère exclut de son périmètre la quasi-totalité des villages, généralement implantés sur les coteaux, suivant les courbes de niveau. Aucun axe de circulation principal ne traverse cette unité, mais quelques axes de réseaux secondaires permettent de connecter cette entité au Nord et au Sud en coupant à travers le relief. Elle est traversée au niveau du col de Ferrière par une triple ligne électrique de 400 kV reliant le Sud et l'Est de l'aire d'étude au poste électrique de Dambelin (puis à Besançon-Palente via des lignes 225 kV).

A l'Est du Doubs, les montagnes du Lomont possèdent un point de vue remarquable sur la commune de Pont-de-Roide, à 615 m d'altitude. Il est situé à proximité du fort de la Batterie des Roches, élément du système défensif mis en place après la défaite française de 1870, et offre un vaste panorama en direction de l'Ouest sur la ville, la vallée du Doubs et la continuité du massif du Lomont.

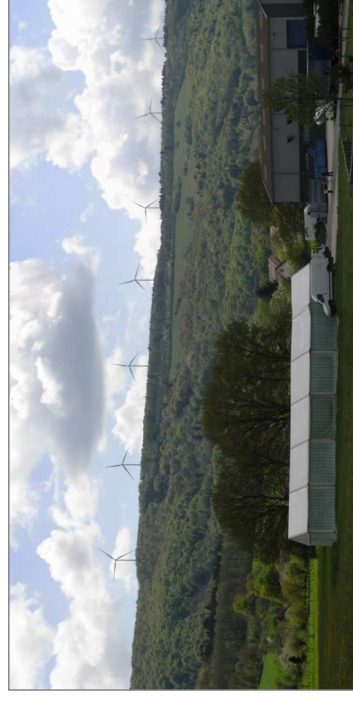


Illustration 50 : Parc éolien du Lomont (Dambelin)

Reconnaissance sociale

La reconnaissance du Lomont n'a peut-être jamais été aussi importante que depuis l'installation des éoliennes.

En effet, les premières éoliennes de Franche-Comté ont apporté un repère fort pour cette montagne. Les éoliennes attirent le regard et font partie du cadre de vie. Elles sont l'objet d'une forte acceptation locale, qui a permis le développement d'une extension à Crosey-le-Grand 8 ans plus tard. Elles participent même à la nouvelle identité de ce territoire, comme on peut le constater sur le site internet de la communauté de communes du Vallon de Sancey.

Perceptions sur la zone de projet

Depuis cette unité, la forte densité de boisement sur la crête et les versants limite les visibilité sur la zone de projet. Cette crête boisée joue le rôle de barrière visuelle pour toute la partie Sud de l'aire d'étude éloignée.

Seul le belvédère du fort de la Batterie des Roches (voir § 2.2.2 Autres éléments patrimoniaux) permet un panorama lointain qui englobe la zone de projet.

4. Logiques visuelles et perception de la zone de projet

Le paragraphe ci-après reprend les grands principes de perception de la zone de projet au sein de l'aire d'étude éloignée, évoqués précédemment dans le détail par unité paysagère. Ces perceptions sont fortement conditionnées par la topographie et dans une moindre mesure par l'importance des masses boisées.

Les vues sur la zone de projet sont très limitées depuis le Sud de l'aire d'étude éloignée :

- La crête boisée de la Montagne du Lomont, chaîne de relief qui traverse l'aire d'étude éloignée d'Est en Ouest, masque toutes les vues depuis le Sud (UP du Premier Plateau),
- La bordure Sud du plateau du Bas-Pays (versant Nord de la Ranceuse), d'une altitude d'environ 550 m, masque les vues situées au Sud, jusqu'à la chaîne du Lomont,
- Les gorges du Doubs sont bordées de versants abrupts qui les isolent du projet,
- Par ailleurs, la zone de projet est implantée au Nord du plateau du Bas Pays, qui s'élève doucement d'une altitude de 450 m à une altitude de 550 m en direction du Sud, limitant par là-même les visibilités depuis le Sud, mais aussi l'Est (au-delà du versant Est des gorges du Doubs). Cet effet de masque topographique est renforcé par les nombreux massifs boisés.

Depuis le Nord de l'aire d'étude éloignée (UP entre Doubs et Ognon), les vues en direction de la zone de projet sont conditionnées par la multitude de collines boisées plus ou moins individualisées par des vallonnements. Des vues lointaines sont possibles, au gré des masques végétaux.

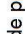
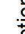



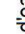


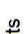
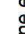

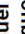



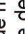


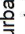
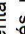
Nettement moins abrupts que dans les gorges du Doubs, les versants de la vallée masquent cependant les vues en direction de la zone de projet, en rive Sud, entre Voujaucourt et Colombier-Fontaine ; des vues sont possibles en rive Nord (Bavans, Lougres). Plus en aval, notamment au niveau de Longeville-sur-le-Doubs, Blussans et l'Isle-sur-le-Doubs, la vallée s'élargit et les vues s'ouvrent depuis le fond de vallée et les versants Nord.

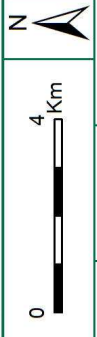
Au Nord-Ouest de la zone de projet, au sortir des gorges, le Doubs s'écoule dans une vallée élargie par la confluence avec l'Allaine, dans laquelle a pris place l'agglomération urbaine de Montbéliard et des villes voisines. Depuis Valentigney, Seloncourt et Audincourt, une grande partie des vues en direction de la zone de projet est masquée par le relief dominant le méandre du Doubs, sur lequel a pris place le Centre d'Etudes Automobiles de Belchamp (altitude moyenne de 375 m). Depuis le reste de l'agglomération, les vues sont modulées par la topographie fine, les masques boisés et la densité de la trame urbaine.

Depuis l'UP du Bas Pays, au plus proche de la zone de projet, les vues s'organisent en fonction du relief complexe et de la forêt. La zone de projet sera visible depuis les milieux ouverts d'une altitude comparable ou supérieure à celle de la zone d'étude (secteurs au Sud de l'autoroute, entre Villars-les-Ecots et Ecot, vers Lucelans ou Goux-les-Dambelin).

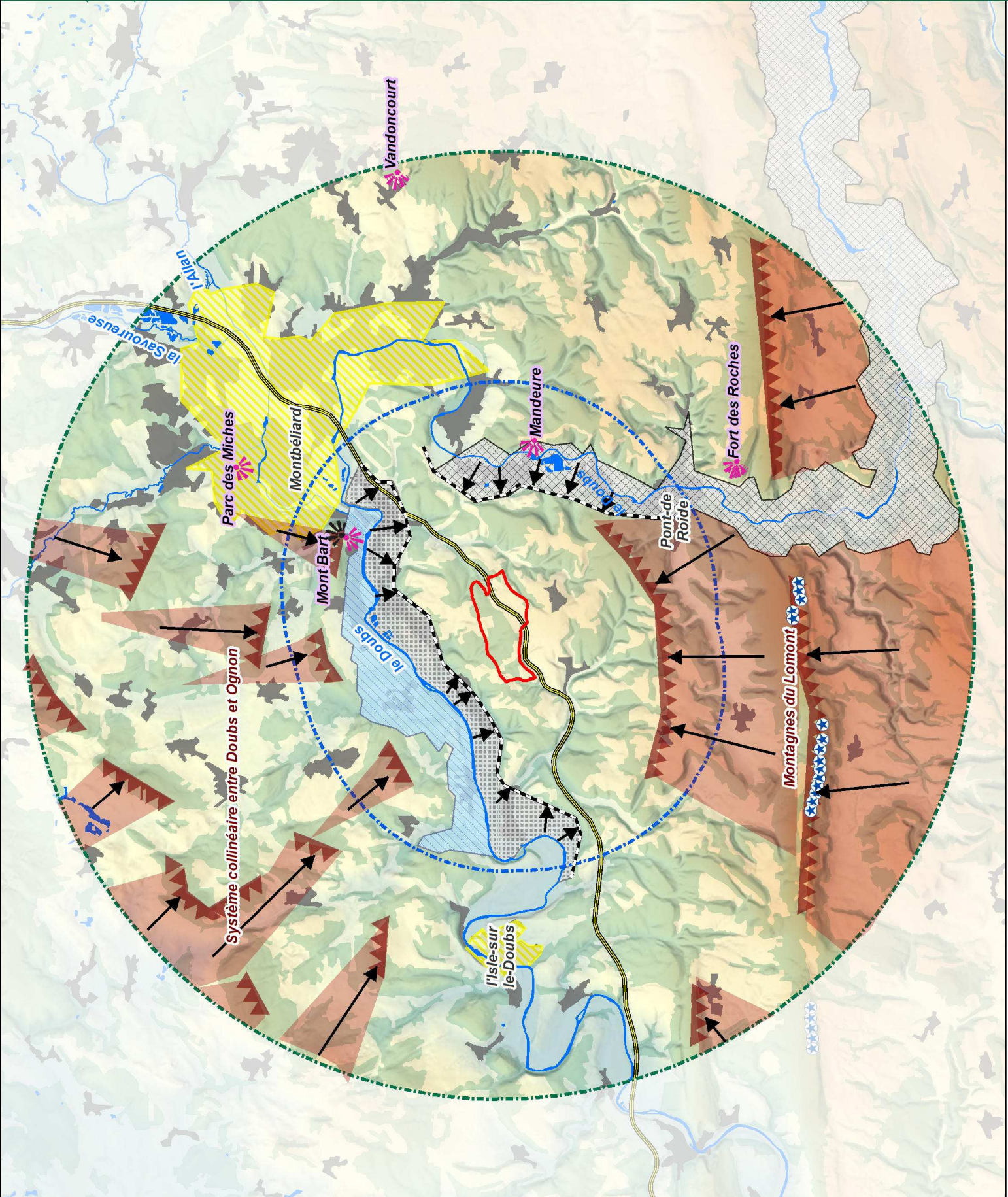
Projet éolien Trois Cantons

Logiques visuelles

-  Zone de projet
-  Perception proche (6km)
-  Aire d'étude éloignée
-  Autoroute A36
-  Cours d'eau principaux
-  Forêt
-  Habitats
-  Eolienne existante
-  Masque visuel topographique
-  Barrière topographique
-  Zone de masque visuel sur la zone de projet
-  Type de vue particulière
-  Tissu urbain dense - Vision fragmentaire sur les lieux dégagés, points hauts
-  Vallée fermée
-  Versant de vallée ouvert sur la zone de projet
-  Versant de vallée opposé à la zone de projet
-  Vue bloquée
-  Belvédère
-  Point de vue sur la zone de projet
-  Point de vue autre



Format : A3
Echelle : 1:110 000
Date : 2018



5. Cadre de vie et perceptions proches

(Ce chapitre est rédigé par Catherine Bouët-Williaumez, paysagiste DPLG de l'agence Au-delà du Fleuve)

5.1. Orographie

Le projet éolien des Trois Cantons se situe dans le secteur du Bas Pays, secteur marqué par le basculement du Doubs du massif Jurassien vers le Faisceau Bisontin.

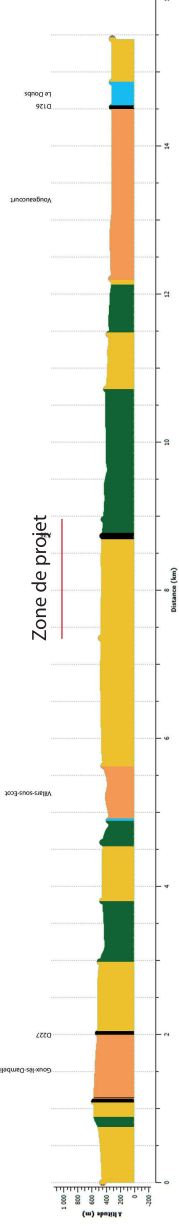
A l'Est de la zone d'étude rapprochée, le Doubs coule du Sud au Nord en direction de Montbéliard, tandis qu'à l'Ouest, de l'autre côté de la boucle, le Doubs coule du Nord au Sud en direction de Besançon. Cette singularité hydrographique marque aussi la limite entre le Doubs "sauvage" caractérisé par des nombreux méandres et une vallée étroite et le Doubs "industriel", doublé d'un canal se déroulant dans une vallée au profil plus large.

Entre ces deux profils de vallée contrastés, le centre de l'aire d'étude rapprochée est caractérisé par un relief hétérogène traversé de part en part par l'autoroute A 36. Au Nord le relief qui s'apparente à un plateau est relativement régulier, tandis qu'au Sud de l'autoroute il prend un caractère plus tourmenté, irrégulièrement entaillé par des vallées étroites et abruptes.

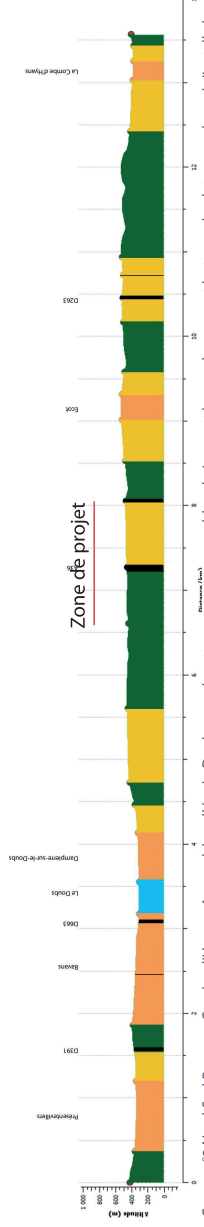
Au sein de cet ensemble contrasté, les villages occupent régulièrement les versants ou les fonds de vallée. Le village d'Écot est quand à lui implanté de manière singulière sur ce secteur : localisé en haut d'une butte, il domine tout le paysage du périmètre d'étude rapproché (coupe n°2).

Le projet se situe dans un secteur boisé, rompu de clairières cultivées aux abords des villages.

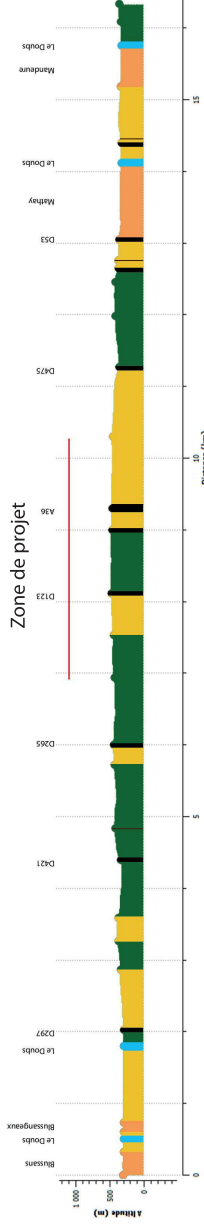
Bien que situé dans l'aire d'influence de Montbéliard, il existe une différence évidente entre le paysage périurbains du Nord de la boucle du Doubs et les paysages plus agricoles du centre de la boucle.



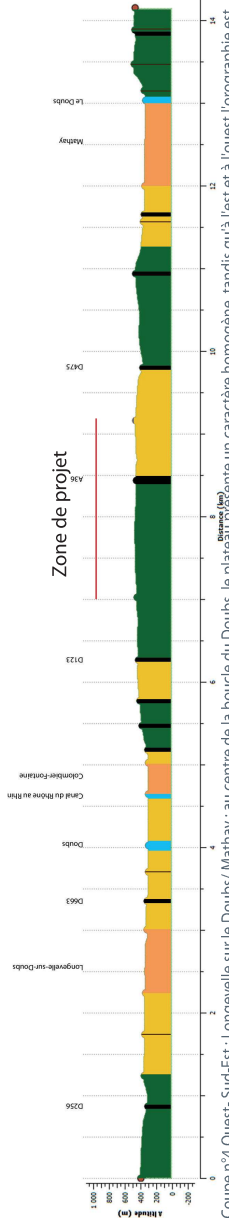
s'implante la zone de projet puis de la plaine alluviale du Doubs au niveau d'Arbouans.



Coupe n°2 Nord Sud Bavans - Combe d'Hyans : Au nord, la vallée du Doubs se présente comme un ensemble relativement homogène venant buter sur le plateau sur lequel s'installe le projet. Au sud, au delà de la zone de projet, le relief se complexifie et se morcelle.

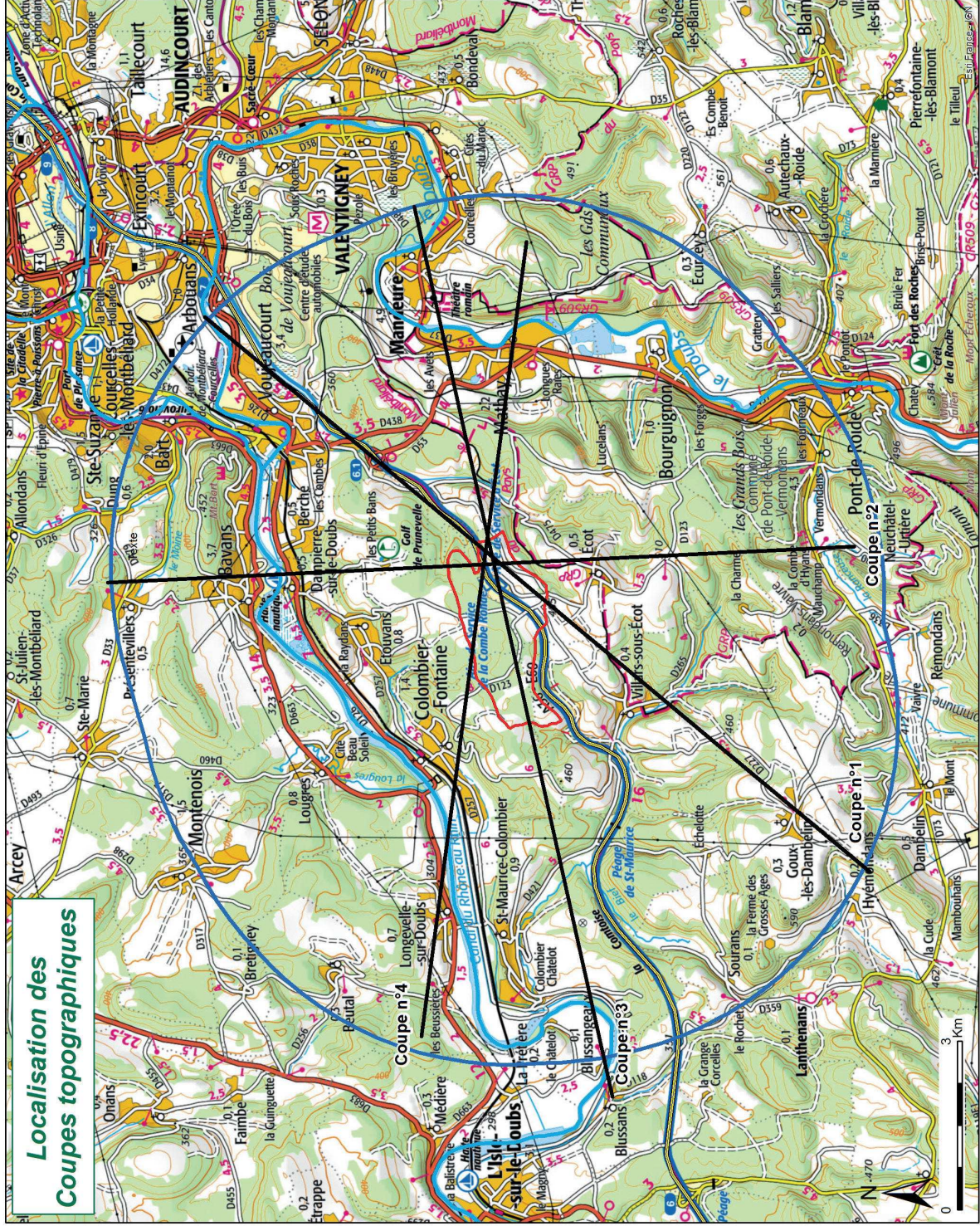


Coupe n°3 Ouest - Est : Blussangeaux - Mandure : les méandres du Doubs limitent le territoire d'étude et laissent voir des secteurs de plaine alluviale bien marqués. Au centre, le plateau apparaît comme un espace à l'orographie régulière et relativement peu marquée.



Coupe n°4 Ouest-Sud-Est : Longeville sur le Doubs/Mathay : au centre de la boucle du Doubs, le plateau présente un caractère homogène tandis qu'à l'est et à l'ouest l'orographie est plus contrastée : au caractère industriel de la vallée côté Ouest où se concentrent le chemin de fer et le canal répond un profil de vallée plus étroit bordé de relief plus importants.





5.2. Organisation des villages

5.2.1. Structure et implantation

1 Bassin de Vie

Le périmètre d'étude rapproché (6km) couvre une vingtaine de bourgs et de villages. Le caractère périurbain du secteur est très net au Nord de la zone d'étude et tend à s'atténuer en s'éloignant de Montbéliard mais la structure urbaine de la plupart des villages reste cependant très fortement marquée par des extensions urbaines contemporaines massives.

Cependant, le secteur connaît globalement une stagnation, voire une légère rétraction de sa population sur la période 2009-2014.

2 Une forte pression urbaine

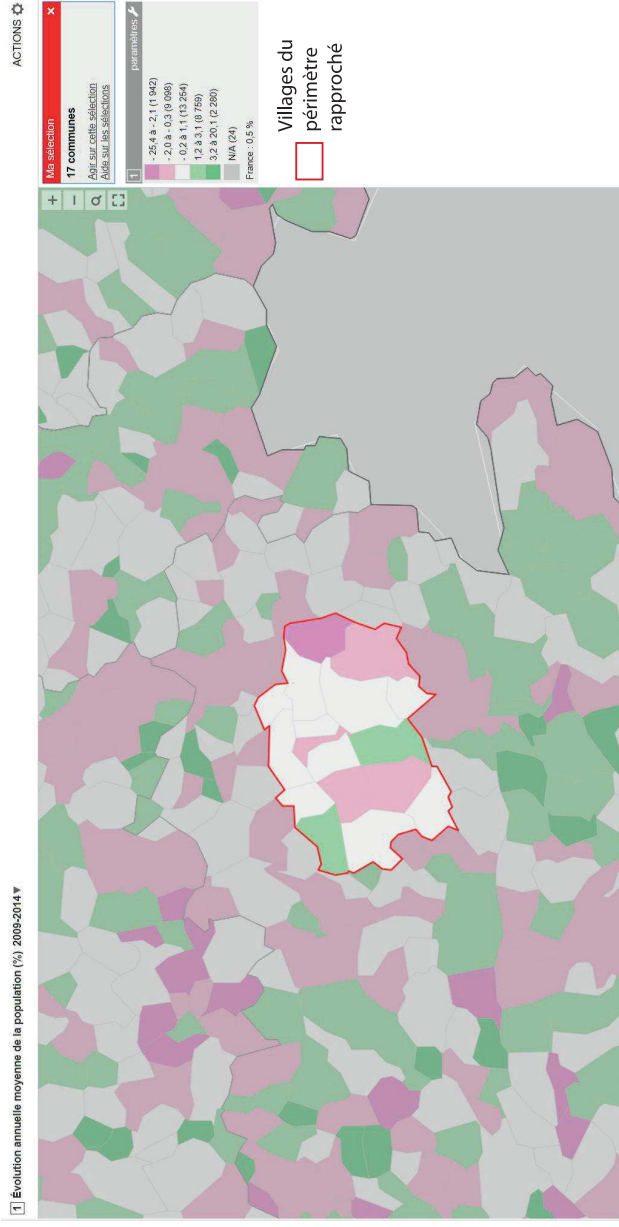
Les villages localisés dans le périmètre d'étude rapproché sont jusqu'à la fin du 19ème siècle pour l'essentiel constitués de fermes qui forment encore aujourd'hui le noyau ancien du village.

L'industrialisation rapide du secteur de Montbéliard autour de la vallée du Doubs (orges, textile puis automobile) explique l'expansion rapide du modèle de la cité ouvrière, dense, puis du pavillon et des cités avant que n'explose la demande en habitat individuel strict au début des années 1980 (périurbanisation des villages plus lointain) . Aujourd'hui les noyaux bâtis anciens, parfois qualitatifs, n'occupent plus que la portion congrue de la tache urbaine. La forme initiale des villages, souvent linéaire le long du Doubs (Mathay, Voujeaucourt), groupé ailleurs (Ecot, ...) n'est plus perceptible.

Au Nord, le tissu urbain est quasi continu, souvent seulement interrompu par les contraintes géographiques (pentes trop raides, secteurs inondables...)

Le long du Doubs, les vastes masses forestières viennent couronner des reliefs aux versants abrupts et les zones cultivées sont cantonnées aux marges de l'urbanisation ou, au centre de la zone, aux secteurs de reliefs doux ou de plateau.

Les villages du périmètre d'étude rapproché sont caractéristiques d'un secteur soumis à une forte pression urbaine. Ce secteur a connu des modifications importantes et nombreuses durant les cinquante dernières années qui ont transformé un territoire rural en territoire avant tout péri-urbain.



Un secteur en léger déclin de population entre 2009 et 2014 (-0,3 % sur la communauté d'agglomération de Montbéliard). Le village d'Ecot et celui de Longeville sont les seuls à connaître une croissance supérieure à 1,2% durant cette période - <https://statistiques-locales.insee.fr/>

5.2.2. Perception des villages proches

1. Centre de la Boucle du Doubs

a. Écot

Le village d'Écot est implanté au Sud de la zone de projet, sur une colline dominant les plateaux alentours et la combe traversée par l'autoroute en contre bas.

Initialement implantée au sommet du relief et sur le versant Sud-Est, l'urbanisation s'est progressivement étendue vers le Nord et le Sud jusqu'à occuper la presque totalité du sommet de la colline. Dans le centre du village, les vues sont fragmentées, en percées cadrées vers l'horizon, tantôt vers les Vosges, tantôt vers la zone de projet, tantôt vers le massif du Lomont où se déploient des éoliennes, celles de Solemont étant situées à environ 7,5 km du village.

En frange, sur les secteurs plus récemment urbanisés et moins denses, les vues s'ouvrent plus largement sur le grand paysage.

En raison de son implantation, le village est largement visible et reconnaissable depuis les alentours. Le clocher de son église contemporaine, reconstruite en 1957 forme un repère bien identifiable, notamment depuis l'aire d'Autoroute d'Écot.

Les vues avec la zone de projet sont essentiellement localisées au sommet et au Nord du village où l'urbanisation actuelle se développe. Depuis ces points de vue, le contact visuel est direct avec la zone de projet situé à 700 m et avec l'aire d'autoroute d'Écot située environ 1,2 km.

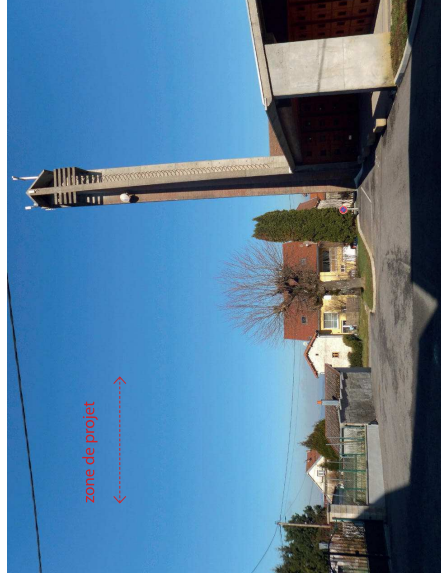
Le mat de mesure situé à 1,8 km de la lisière bâtie du village constitue un point de repère aisément identifiable qui permet de prendre la mesure des relations visuelles avec la zone de projet. La présence de cet élément convoque une nouvelle échelle dans le paysage proche du village, la hauteur perçue restant toutefois atténuée par la position dominante du village.



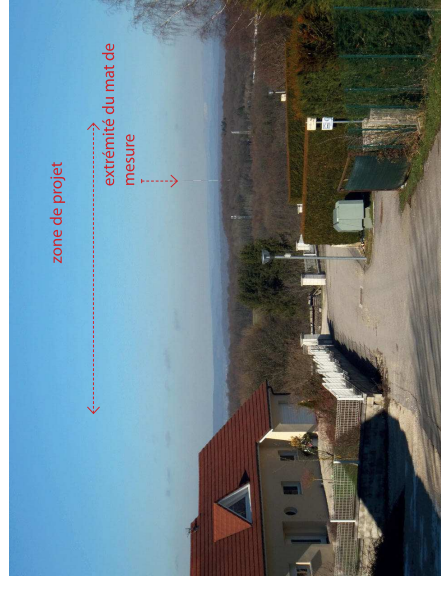
Écot - vue aérienne - Géoportail



2. L'extrémité sud de la zone de projet est située à environ 700 m des extensions urbaines au Nord du village mais les éoliennes situées au Nord de l'autoroute seront reculées à environ 1,5 km



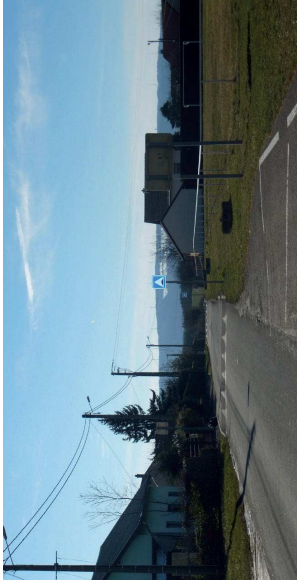
1. Depuis le parvis de l'église, la zone de projet est en majeure partie masquée par le bâti et la végétation.



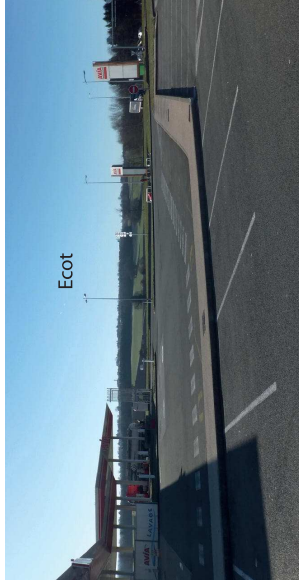
3. Depuis les extensions au Nord du village (rue des Bouteniers) la zone de projet est visible.



4. Depuis ce point de vue situé au Nord du village, le long de la RD 475 au niveau du Monument aux Morts, les vues s'ouvrent largement vers le massif des Vosges. La zone de projet n'occupe qu'une partie restreinte du panorama. photo Opale EN.



5. A la sortie sud Est du village le long de la RD 123, les vues s'ouvrent vers le massif du Lomont situé à environ 7,5 km. Les éoliennes de 125 m ponctuent le sommet du massif



Le village d'Ecot se détachant sur le relief depuis l'aire d'Ecot au sud de l'A36

Le projet éolien sera avant tout visible depuis la partie Nord de la butte incluant par exemple les secteurs récemment urbanisés de la rue des Bouteniers ou ceux situés au Nord de la rue des Montot. Au Sud de l'église et dans le centre du village les vues sont quasi absentes ou très fragmentées.

A l'Ouest, les secteurs récemment urbanisés s'ouvrent en direction du Lomont où des éoliennes sont déjà visibles à environ 8 km. Depuis ces secteurs des vues ponctuelles avec la zone de projet des Trois Cantons sont possibles mais elles se situent à l'opposé des éoliennes du Lomont.

La position de la zone de projet, située à une altitude inférieure de 50 m par rapport à celle du village jouera favorablement dans la perception de la dimension verticale des éoliennes.

Il importera cependant que les rotors et les pales, qui seront la partie la plus visibles des machines, forment un ensemble à l'altimétrie homogène.

L'implantation particulière de chaque éolienne jouera fortement sur leur perception notamment depuis les vues cadrées du centre du village.



b. Villars-sous-Ecot

Le village de Villars-sous-Ecot se situe à environ 1,1 km au Sud de la zone de projet, au fond d'une combe traversée par le ruisseau du Bief. Historiquement compact, le village s'est déployé progressivement au fond du vallon puis sur le versant ensoleillé au lieu dit "sur Reuge". La configuration orographique à proximité du secteur urbanisé explique les configurations visuelles très contrastées avec la zone de projet :

- au Nord Ouest le long du ruisseau, le relief dit "la Craie" masque totalement la zone de projet entre l'entrée du village et les abords de l'église.
- Au Sud Ouest, sous le bois du Breuil, des échappées visuelles sont possibles en direction de la zone de projet située vers le Nord Est. Ces vues sont cependant largement cloisonnées par la végétation et les masques bâtis. Les éoliennes pourront être vues selon leur implantation particulière notamment si elles occupent la partie Sud de la zone de projet.

Au centre de la Combe, les reliefs et les bâtiments créent des masques quasi continus. Toutefois des éoliennes pourront être vues à l'arrière plan si elles se situent à l'axe du lieu dit "la combe".

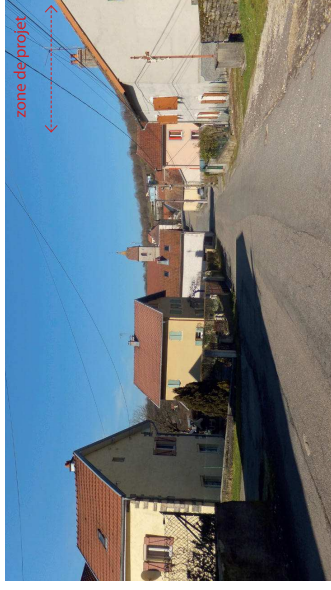
Enfin, les vues les plus ouvertes vers la zone de projet sont présentes au niveau de l'extrémité Nord du lotissement situé "sur Reuge". Celui-ci se situe en effet à une hauteur sensiblement identique à celle de la zone de projet (autour de 450 m). Les boisements liés aux reliefs proches (la Craie) ne produiront qu'un effet de masque relatif.



Villars-sous-Ecot - vue aérienne sur portail



2. Depuis la rue de Mélieu, lotissement Sur Reuge - photo Opale EN

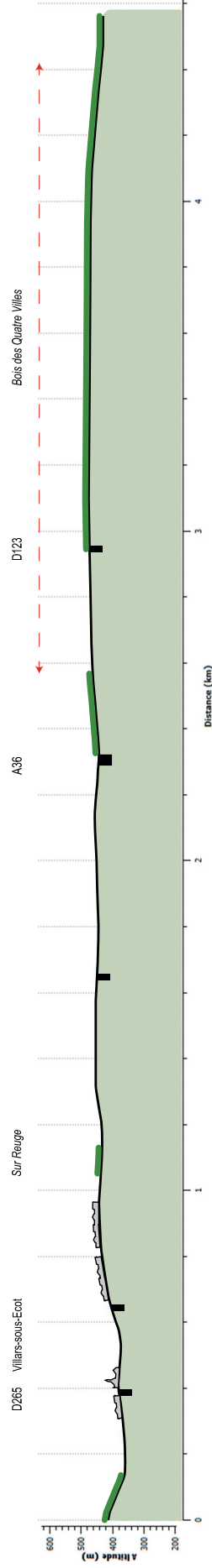


1. Depuis le centre du village (rue du Champ du Pré), la zone de projet est masquée par le relief et la végétation.



3. Depuis l'extrême Sud du village, la zone de projet est partiellement visible même si la butte du Bois du Breuil forme un masque important

Depuis le village de Villars-sous-Ecot, les enjeux de visibilité se concentrent avant tout sur l'extrémité du lotissement sur Reuge. Dans le centre du village, la visibilité, sera conditionnée par l'implantation des éoliennes situées au Sud de la zone de projet. Cette visibilité pourra être quasi nulle si les éoliennes sont reculées vers le Nord, ou au contraire bien présente si elles se rapprochent de la bordure du plateau.



c. Hameau d'Echelotte (Saint-Maurice-Colombier)

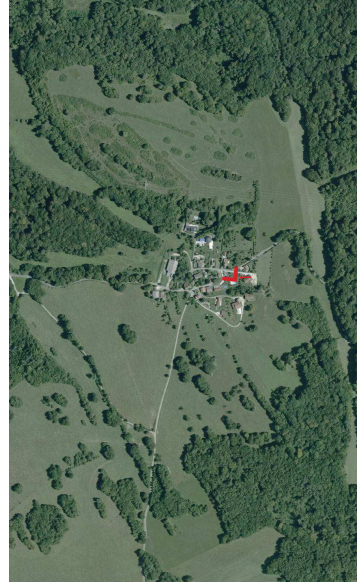
Le hameau d'Echelotte, qui appartient à la commune de Saint-Maurice-Colombier, se situe à environ 3,5 km au Sud Ouest de la zone de projet dans une légère dépression. Les constructions s'étagent le long de la pente de part et d'autre des versants.

Sur le versant Sud les vues s'ouvrent en direction des Vosges et de l'extrémité Ouest de la Boucle du Doubs. A l'Est la succession des reliefs forme un masque quasi continu qui laisse cependant une échappée visuelle vers la zone de projet à l'Ouest du "Millery".

Depuis ce hameau les enjeux de visibilité sont mesurés car ils se concentrent sur un faible nombre d'habitations situées sur le versant Sud de la Combe. Le socle des éoliennes ne sera pas visible du fait du masque partiel de la végétation. Les éoliennes seront toutefois perçues largement depuis ces points de vue situés à une altimétrie sensiblement identique à la zone de projet.



Echelotte - versant sud rue du hameau d'Echelotte



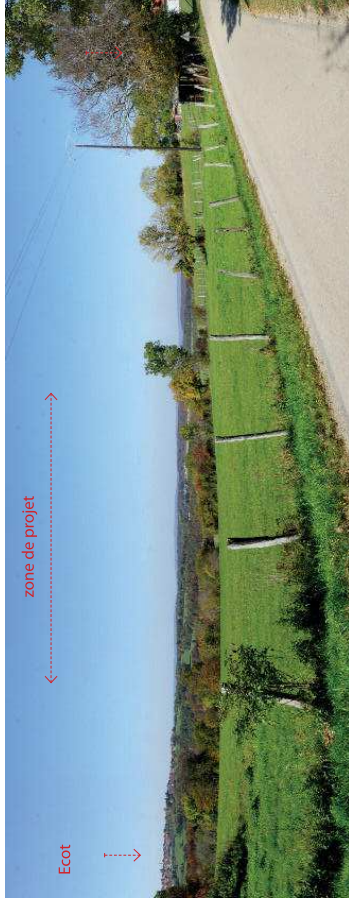
Echelotte - vue aérienne - Géoportail

d. Hameau de Lucelans - (Mathay)

Le hameau de Lucelans, qui appartient à la commune de Mathay, se situe à l'Est de la commune d'Ecot légèrement en contre bas du village.

Depuis le hameau et notamment depuis la RD 160 les vues sont très larges, ouvertes sur le grand paysage. La végétation bien présente au Sud du hameau notamment joue néanmoins un rôle de filtre visuel. Le chemin de la Mémoire, qui relate l'histoire du Maquis d'Ecot propose d'ailleurs une station d'interprétation face au village d'Ecot.

Depuis la route traversant le hameau de Lucelans, le paysage perçu est profond et s'organise en plans successifs bien identifiés : butte d'Ecot, bordure de la vallée du Doubs, dôme Sous Vosgien. Le mât de mesures se détache nettement derrière l'aire d'autoroute d'Ecot. Le projet éolien sera visible dans sa globalité, l'observateur se situant dans une position dominante plutôt propice à une perception mesurée de la hauteur des éoliennes.



Lucelans - vue aérienne - Géoportail

Depuis ce hameau et ses abords les enjeux de visibilité sont avant tout liés à la fréquentation du "Chemin de la mémoire".

La qualité du projet, situé en contre bas de l'observateur dépendra du positionnement de chaque éolienne de manière à favoriser la perception d'une ligne claire : espacements inter-éoliennes, régularité des hauteurs de rotors.



vue vers l'Aire d'Ecot le long de l'autoroute A36

e. Saint-Maurice-Colombier

Le village de Saint Maurice Colombier est localisé en continuité de la zone de projet à environ 3.5 km de son extrémité Sud Ouest.

Le village ancien, dense, est implanté au fond du vallon du ruisseau du bief et l'église est située en point haut au sommet du coteau.

Les extensions urbaines récentes se sont déployées sur tout le versant exposé au Sud du coteau jusqu'à son extrémité Ouest à la confluence de la vallée du Doubs. La visibilité vers la zone de projet se cantonne sur la partie haute du versant où les vues peuvent s'étendre dans le lointain. Le relief du Grand Mont surplombant le village d'environ 80 m forme cependant un obstacle visuel important en direction de la zone de projet et les points de vue restent ponctuels en raison des masques bâtis et de la végétation proche.

Au Sud, à environ 9 km les éoliennes du Lomont forment deux lignes identifiables dans le lointain. Celles-ci se trouvent dans des plans visuels bien distincts du projet des Trois Cantons.



Saint Maurice Colombier - vue aérienne - Géoportail



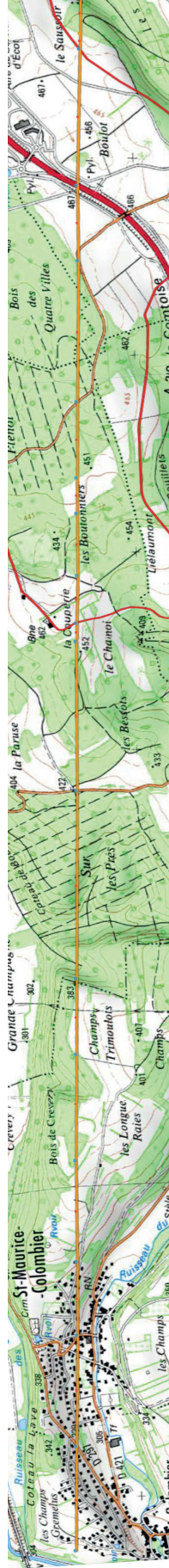
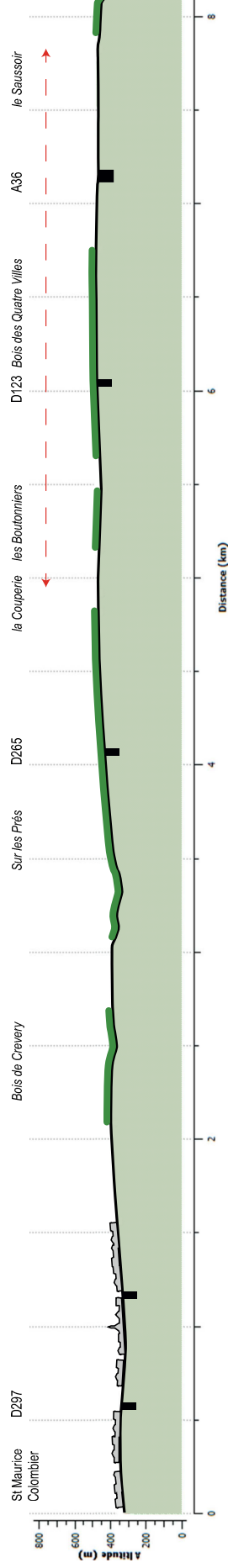
3. Vue vers le Sud-Ouest



1. Le village ancien, traversé par le ruisseau du bief, présente un caractère dense.



2. Les vues ponctuelles vers la zone de projet se développent le long du coteau Nord Ouest



f. Goux-les-Dambelin

Le village de Goux les Gambelin est implanté au Sud-Ouest à environ 4,5 km de la zone de projet. Le village occupe un léger talweg au milieu d'un plateau situé en contre haut de la zone de projet d'une soixantaine de mètres.

Au Nord le relief forme une bordure boisée qui masque les vues en direction de la zone de projet. Les vues sont ponctuelles au centre du village en raison de la topographie et de la présence de bâtiments et de végétation proche.

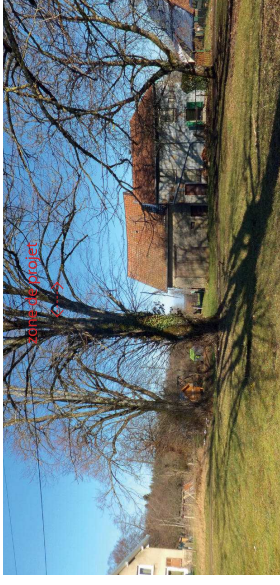
En partant vers l'Ouest sur le secteur des longues raies, les panoramas s'étendent mais la présence du village et des premiers plans tendent à masquer la zone de projet.

Au Sud, à l'opposé de la zone de projet se déploie le relief du Lomont coiffé d'éoliennes.

Depuis le village de Goux-les-Dambelin, les enjeux de visibilité sont mesurés et se concentrent surtout en périphérie du village, hors des zones habitées. Le positionnement en contre bas des éoliennes est favorable à une perception plus mesurée de leur présence dans le paysage.



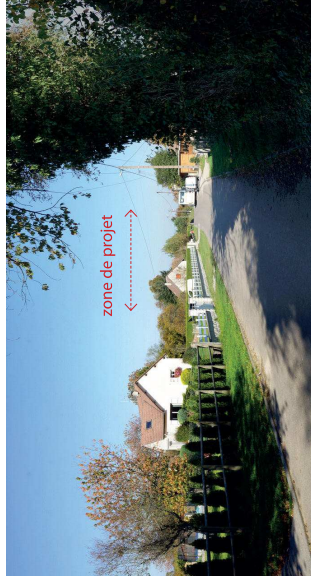
3. Vers le stade la visibilité avec la zone de projet est perturbée par la végétation proche.



2. Rue du Stade la perception de la zone de projet est très ponctuelle



1. En contrebas de l'église, la vue s'étend vers la zone de projet. Les vues restent toutefois filtrées par les premiers plans.



4. Rue de la Libération au Sud Ouest du village, la zone de projet est invisible en raison de la densité des premiers plans

2. Est de la boucle du Doubs

a. Mandeure

Le Bourg de Mandeure se situe à l'Est de la zone de projet, à un endroit où le Doubs forme une boucle serrée qui vient buter sur le relief du Mont et Roussot.

La vallée du Doubs s'ouvre alors en direction de la zone de projet en formant un coude perpendiculaire avec la séquence Pont de Roide Mathay.

Au Sud, l'extrémité du coteau du Fays plonge doucement vers la vallée formant un pincement accusé presque parallèle à la boucle du Doubs.

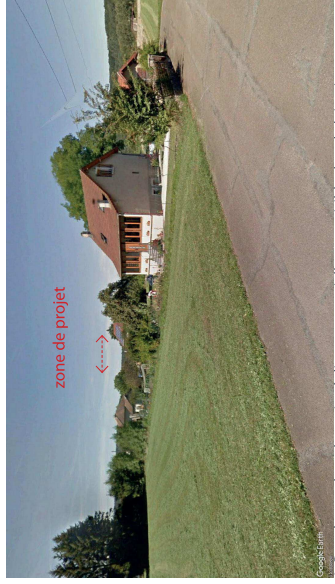
Si historiquement, le bourg semble s'être développé à l'extrémité Nord de l'affaissement du coteau, l'urbanisation récente s'est déployée en nappe diffuse en direction de l'Est (Courcelle, Beaulieu) et du Nord (Les Champs Pelletier).

En raison de la densité du bâti et de la végétation des jardins cumulée avec les légères ondulations du relief au Sud, les zones de visibilité avec le secteur de projet sont quasi inexistantes dans le centre du bourg.

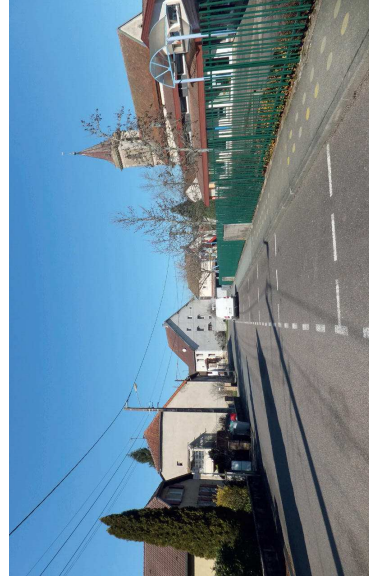
La perception de la vallée du Doubs et de ses bordures Ouest, est plus importante en limite Ouest de la zone urbanisée, ou au bord du Doubs et notamment depuis les gradins du théâtre gallo-romain (cf partie patrimoniale). Cependant les plus belles vues vers la vallée du Doubs sont localisées au belvédère de Mandeure, situé au droit de la sablière de Mathay, bien loin des habitations de Mandeure. Depuis ce point de vue doté d'une table d'orientation, le regard embrasse un vaste panorama s'étalant des Monts du Lomont au Mont Bart avec au premier plan la vallée du Doubs fortement marquée par l'activité humaine (sablière, bâti dense...).



1. Rue du Pont, seule la partie haute du projet seront potentiellement visibles (bout de pale).



2. Rue des anglots : le projet éolien sera partiellement visible dans le lointain sur un angle de vue très restreint



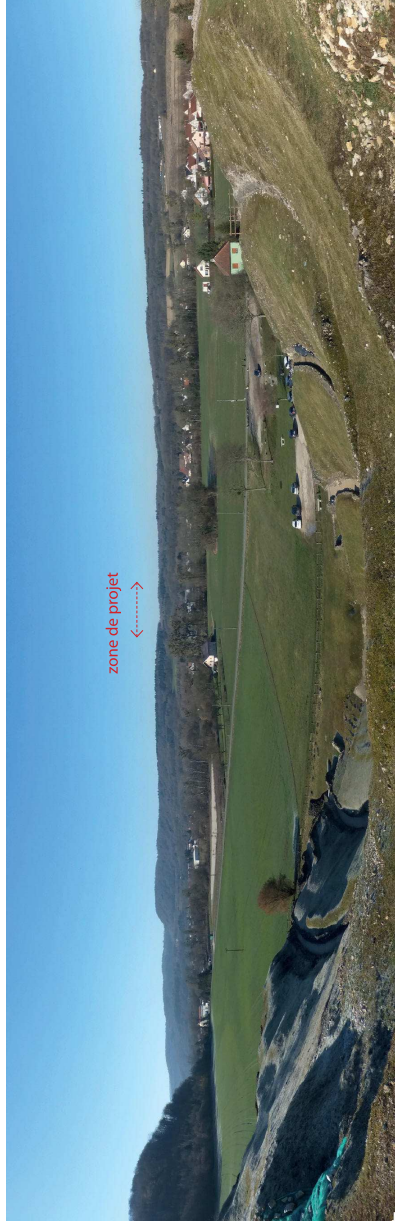
3. rue de Courcelotte : les masques bâtis limitent les vues vers le paysage lointain. (zone de projet non visible)



4. Rue du Pont, seule la partie haute des éoliennes (bout de pale) seront potentiellement visibles à l'axe de la rue.



Mandeure - vue aérienne - Géoportail



5. Depuis le cirque gallo-romain, la zone de projet est située en arrière-plan du relief les éoliennes situées au sein de la zone de projet seront visibles.

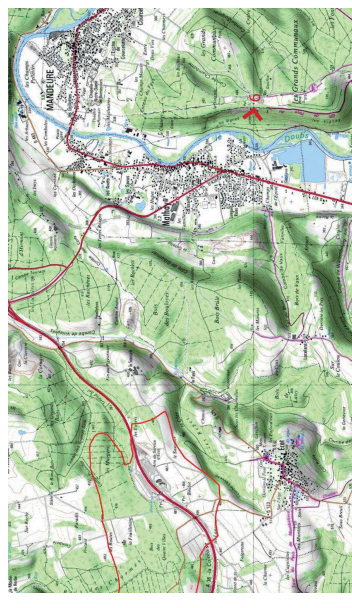


6. Depuis le belvédère de Mandeure, le regard englobe un vaste panorama dans lequel s'inscrit la zone de projet

A Mandeure, les enjeux de visibilité du projet ne concernent que de manière très ponctuelle les secteurs bâtis en raison de la configuration du relief et des masques bâtis et végétaux.

Les enjeux se concentrent autour du cirque gallo-romain étudié précédemment et du belvédère de Mandeure

Depuis la table d'orientation, située à une altitude plus importante que la zone de projet, la zone de projet est perceptible (à environ 4,5 km). Les enjeux de visibilité du projet éolien se concentrent sur la régularité de l'implantation horizontale (écart inter éolienne), la composition et la position au sein de la zone de projet. Compte tenu de la présence d'éoliennes déjà en place, il conviendra aussi de trouver un schéma d'organisation en cohérence avec les implantations antérieures de manière à maintenir un panorama harmonieux depuis ce point de vue.



b. Villages sans visibilité vers la zone de projet

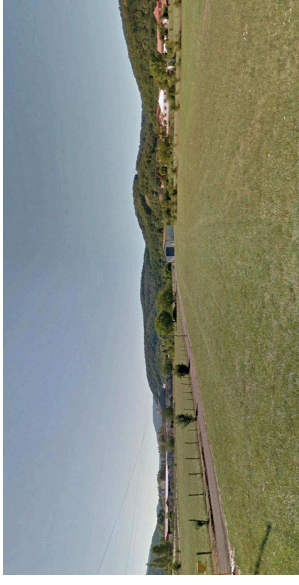
Dans la partie Sud de la boucle Est du Doubs, entre Pont de Roide et Mathay, la forme, la hauteur et la proximité des reliefs situés à l'Ouest créent des masques qui rendent les vues vers la zone de projet inexistantes depuis le fond de vallée.

La plupart des reliefs approuvent ou dépassent les 550 m alors que la zone de projet se situe à 450 m en recul de près de 4 km.

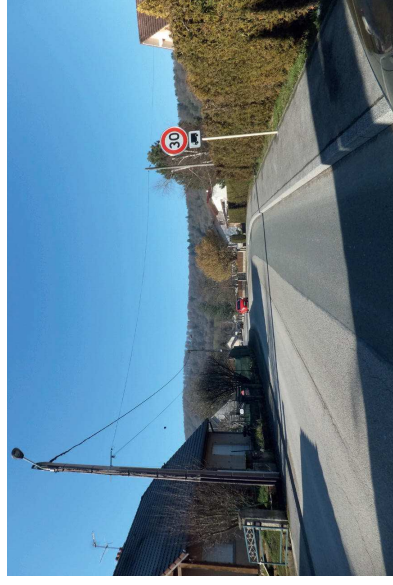
Depuis Pont-de-Roide, Bourguignon et Mathay, les enjeux de visibilité du projet sont inexistantes pour toutes les parties urbanisées situées au fond de la vallée du Doubs.



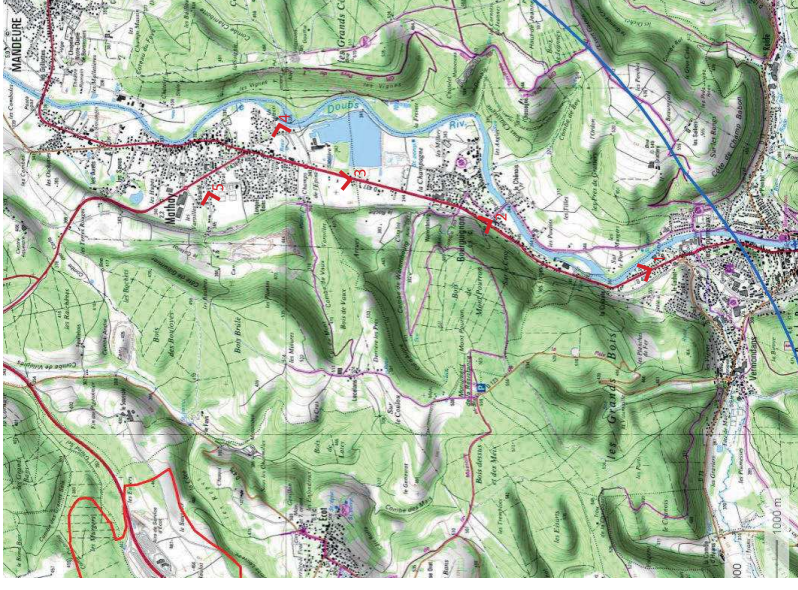
3. Entrée sud de Mathay sur la RD 437



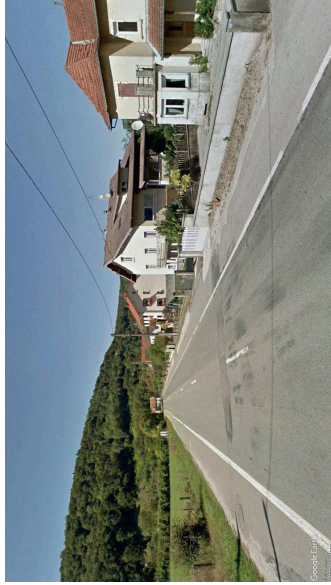
4. Mathay rue des Aviateurs, vue vers le Sud - photo google street view



5. Mathay (rue de la Gare). Le massif du Bois Brûlé bloque les vues vers la zone de projet.



La vallée du Doubs de Pont de roide à Mathay - carte topographique - Géoportail



1. Pont de Roide- RD 437 vue vers la Culbute- photo google street view.



2. Bourguignon - RD 437 vue vers le versant Est du Mont Pourron - photo google street view.

3. Ouest de la boucle du Doubs

La partie Ouest de la Boucle du Doubs présente un profil de vallée différente de la partie Est. La vallée est plus large, plus ouverte et les reliefs de la zone centrale de l'aire d'étude rapprochée sont moins forts et plus réguliers jusqu'à la combe dans laquelle se glisse l'autoroute A 36.

Les vues vers la zone de projet sont plus régulières depuis le versant Ouest du Doubs sur les communes faisant face à la zone de projet. Cependant des vues existent aussi depuis le fond de la vallée, et plus ponctuellement sur le versant Est, notamment lorsque les bourgs s'ouvrent sur des combes orientées vers la zone de projet. Cependant sur toutes ces zones, le caractère continu et diffus de l'urbanisation contribue à la fragmentation des perceptions visuelles lointaines de l'aire d'étude rapprochée.

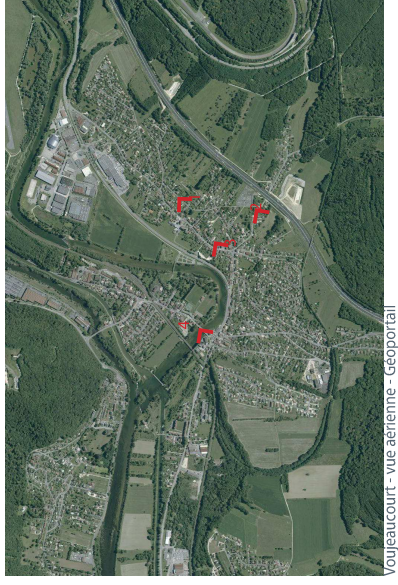
a. Voujeaucourt

La commune de Voujeaucourt se situe au Nord de la zone de projet, légèrement au Nord de la confluence du Doubs et de l'Allan. Initialement implantée en arc de cercle au bas des reliefs, l'urbanisation s'est graduellement étendue sur les coteaux et dans les combes jusqu'à former une nappe presque continue. Les infrastructures, autoroute, voie ferrée, très présentes dans le paysage, forment des ruptures dans le tissu urbain.

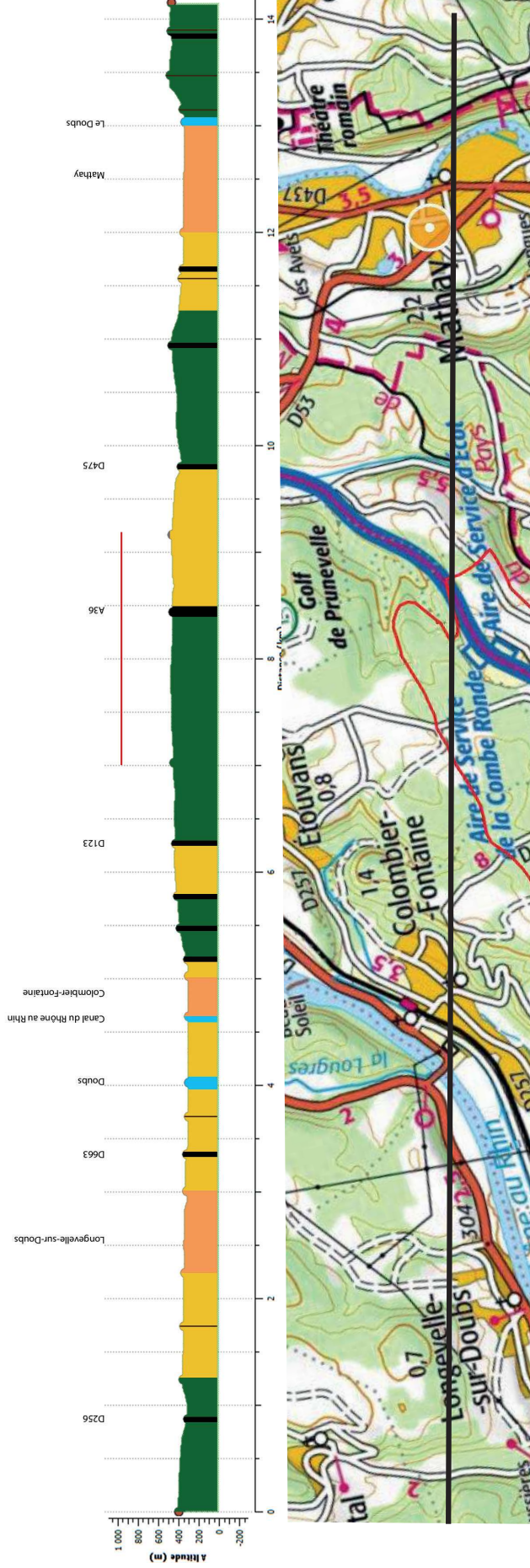
Dans la partie basse, sur la rive gauche du Doubs, les vues sont courtes, cadrées par les masses bâties proches, les arrière-plans lointains sont quasiment invisibles.

Depuis le pont enjambant le Doubs, la zone de projet située dans l'axe du pont n'est que peu visible, sa perception est largement perturbée par les éléments proches : mobilier, bâti.

Dans le centre du village autour du temple, la forte densité bâtie, la complexité des aménagements suffisent à polariser le regard. Les



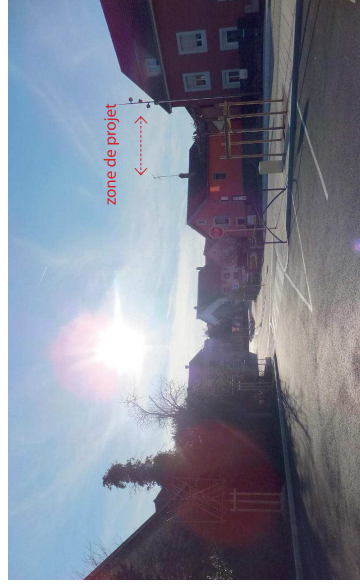
Voujeaucourt - vue aérienne - Geoportail



Coupe au niveau de la boucle du Doubs sur l'axe Longueville/Doubs - Mathay



1. Depuis les coteaux (rue des Jardins), la zone de projet est masquée par les filtres superposés formés par la végétation et la trame bâtie



3. Depuis le centre de Voujeaucourt, le bâti masque les vues sur la zone de projet



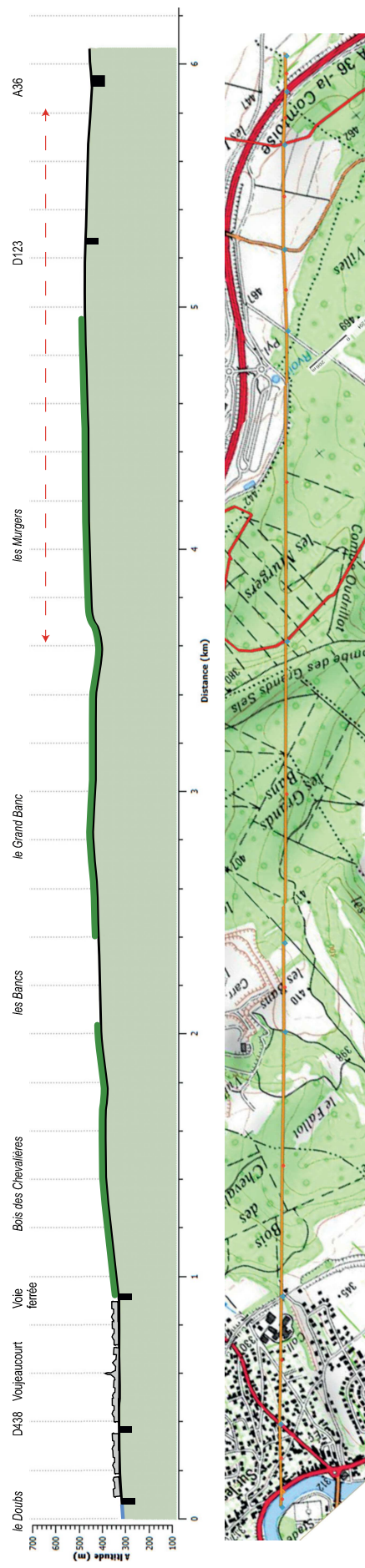
2. Depuis les extensions de Voujeaucourt (rue de la Blongotte), la zone de projet est masquée par le bâti et la végétation



4. Vue depuis le pont de Voujeaucourt - photo Opale EN

arrières plans ne sont pas perçus. Il faut, pour que le regard puisse embrasser à nouveau le lointain, gravir les coteaux du Doubs en direction de l'autoroute : les vues vers la zone de projet restent marginales, hachées par le bâti et la végétation des jardins. Le quartier des Combes et de la Coudray bénéficie du masque du relief des bois Chevalières, il n'y a aucune visibilité sur la zone de projet depuis cet endroit.

A Voujeaucourt les enjeux de visibilité avec le projet éolien sont très mesurés en raison des masques successifs formés par le bâti et la végétation.



b. Etouvans

Le village est implanté dans une petite combe perchée située entre la vallée du Doubs et la zone de projet, située à environ 1,5 km, à une altitude d'environ 330 m. La bordure du relief située au Sud est relativement abrupte et masquée, en fond de combe, les vues en direction de la zone de projet. Depuis la partie ancienne du village ainsi que depuis les extensions urbaines situées au Sud, il n'y a pas d'interaction visuelle avec la zone de projet.

Les extensions urbaines récentes sur le coteau Nord situées une quarantaine de mètres en contre haut de la partie ancienne du village offrent des vues plus dégagées vers le plateau. La bordure de celui-ci, densément boisée atténue cependant les vues vers la zone de projet située en retrait d'environ 1,3 km à l'intérieur du plateau.

A Etouvans, les enjeux de visibilité se concentrent sur les coteaux Nord et Nord/Ouest où se situe une partie des extensions urbaines récentes.

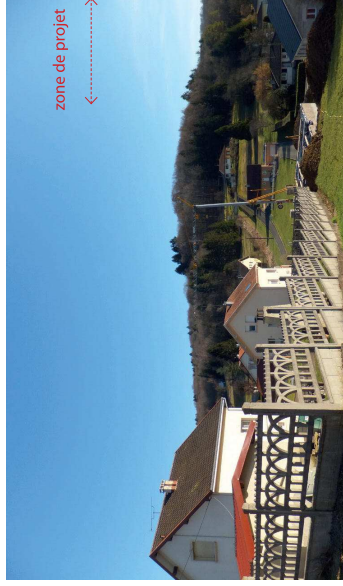
Depuis ces points de vue, des visibilité vers des éoliennes dans la zone de projet sont possibles, une partie de la structure des éoliennes (mâts) étant cependant masquée à cette distance (moins de 1,5 km) par l'avant plan formé par le coteau boisé. Depuis ce point de vue, plus les éoliennes seront positionnées à l'intérieur de la zone de projet, et donc en recul des bords du plateau, moins leur hauteur perçue sera importante.



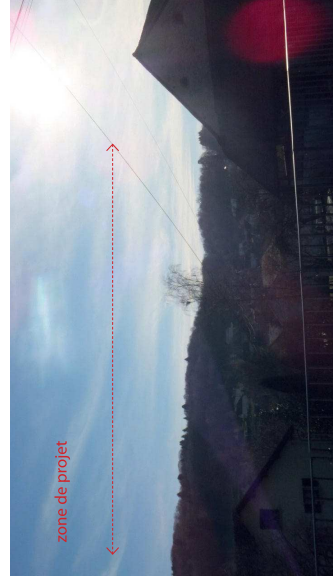
Etouvans - vue aérienne - Géoportail



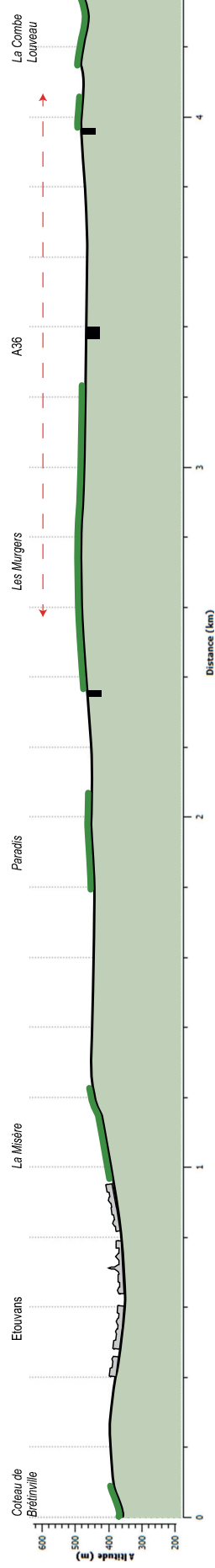
2. Depuis les quartiers Nord d'Etouvans (rue du Chanois), la zone de projet est visible



1. Depuis les quartiers à l'Ouest d'Etouvans (rue du Monument), les coteaux proches masquent partiellement la zone de projet située en arrière plan



3. Depuis la rue de Dampierre, la hauteur du coteau boisé situé au premier plan masque l'essentiel de la zone de projet.



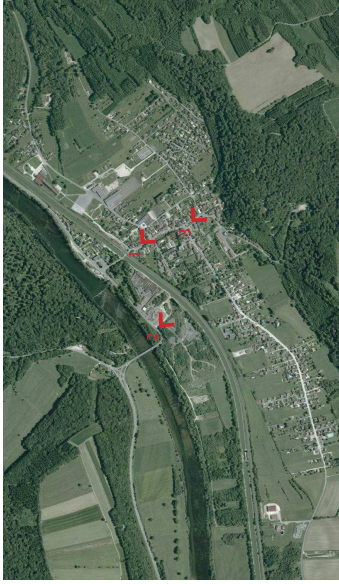
Coupe entre Etouvans et la zone de Projet

c Colombier-Fontaine

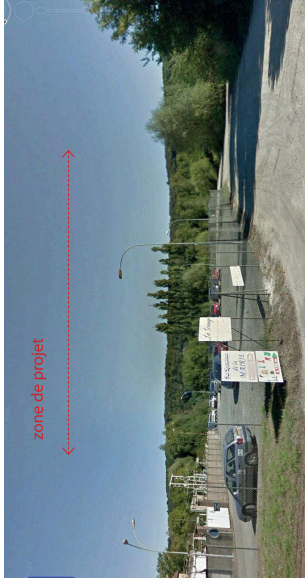
Le village est localisé au bord du Doubs dans le fond de vallée. La partie ancienne du village est implantée perpendiculairement au coteau autour d'un petit ruisseau prenant sa source au pied du relief. Cette structure singulière est encore visible aujourd'hui : un petit canal traverse la rue de la Bascule dans la partie haute du village. Autour de ce noyau historique, s'est organisé une urbanisation diffuse, linéaire et pour l'essentiel parallèle au Doubs dans sa partie Sud-Ouest, sous forme de lotissements grimpants les premières pentes du "coteau du Quart" au Nord Est. Ce dernier, plus haut et plus abrupt forme une barrière qui limite toute vue vers la zone de projet dans la partie centrale et à l'Est du village.

Au Sud Ouest, le coteau s'éloigne tandis que la vallée s'ouvre plus largement : les interactions visuelles avec la zone de projet sont presque inexistantes le long de la RD 257 mais, en s'approchant du Canal et plus encore du Doubs, le recul est suffisant pour percevoir des éoliennes situées au Sud Ouest de la zone de projet.

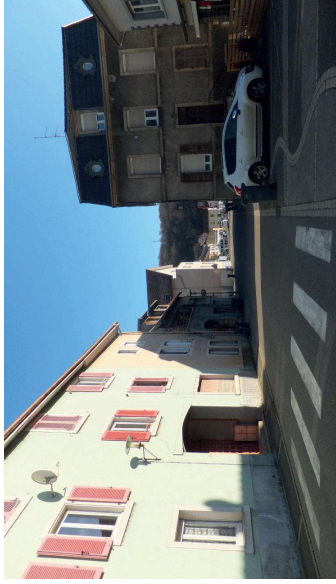
A Colombier-Fontaine, les enjeux de visibilité sont mesurés et se concentrent aux abords du Doubs et du canal dans des secteurs pour l'essentiel non bâtis. Sur les secteurs bâtis, les masques bâtis et végétaux filtrent largement les vues en direction de la zone de projet. Compte tenu du recul de la zone de projet vis-à-vis du bord du coteau et de la barrière formée par le coteau boisé, seule une petite fraction des éoliennes sera visible. Il conviendra de veiller à la régularité des inter-distances entre les éoliennes de manière à favoriser la perception d'un paysage éolien en harmonie avec la bordure du coteau.



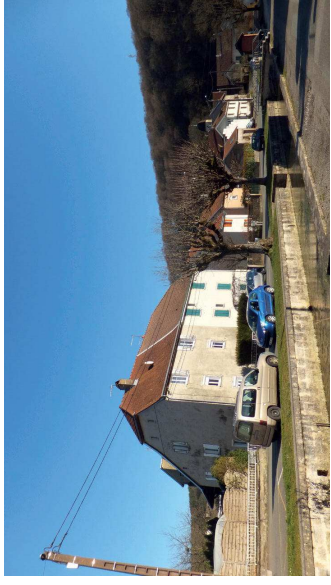
Colombier-Fontaine - vue aérienne - Géoportail



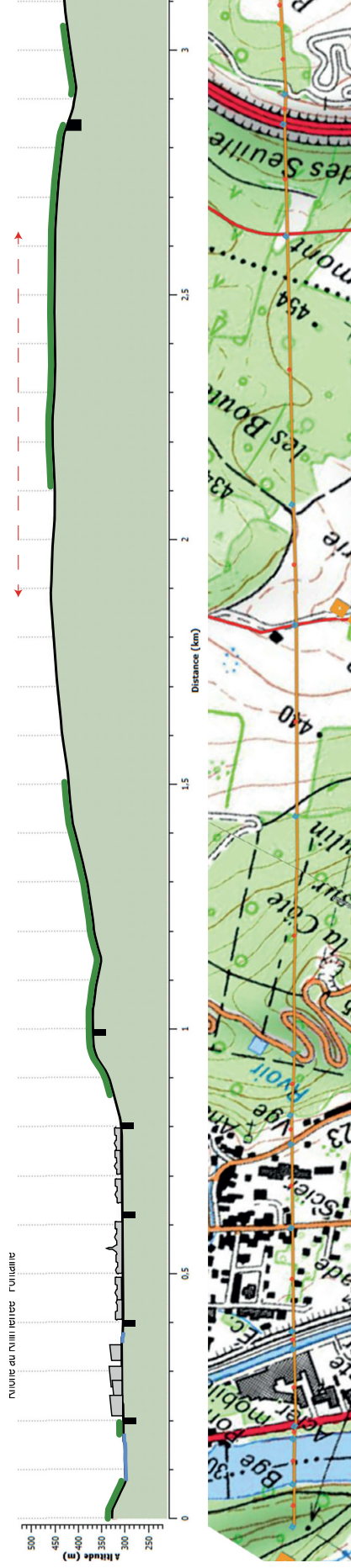
2. Avec du recul par rapport au coteau du Quart, la zone de projet est visible (rue du Doubs). Au premier plan, les anciennes fondrières qui forment (avec la fabrique Baumann), une part importante de la mémoire ouvrière de la commune. Elles sont encore aujourd'hui le siège d'une importante activité. - cliché Google Earth



1. A proximité du Doubs et dans le tissu bâti dense du centre, les vues vers la zone de projet sont très ponctuelles et mesurées en raison de la combinaison des masques formés par le relief et par les éléments de premier plan (bâti et végétation).



3. Dans le centre ancien, la proximité du coteau limite les vues vers la zone de projet



d Bavans

Le village est localisé sur le versant Nord du Doubs face à l'extrémité Ouest de la zone de projet qui se situe à environ 3,5 km. Le village a connu une progression urbaine très importante dans les quarante dernières années. Le centre historique situé sur la première terrasse alluviale au pied du coteau est aujourd'hui enserré par une urbanisation pavillonnaire qui s'est étendue de manière diffuse sur les versants et de manière plus dense sur un vaste replat en contre haut du vieux village, bordé à l'Ouest par la forêt du mont Bart.

Depuis les extensions urbaines situées sur le coteau, les vues s'ouvrent en direction de la zone de projet située au-delà des boisements visibles sur le versant Sud du Doubs.

La position de la zone de projet au regard de la bordure du plateau fait que les éoliennes seront perçues en perspective suivant une ligne fuyante en direction du Sud Ouest.

Dans la partie basse de la commune, le long de la RD 391, les vues vers la zone de projet sont largement limitées par le versant Sud du Doubs, par les boisements ainsi que par les filtres de premier plan (jardins, bâtiments). La perception partielle des éoliennes sera toutefois possible selon les points de vue à condition de rester relativement proche de la bordure du coteau Nord.

A Bavans les enjeux de visibilité sont notables depuis la partie haute et médiane du coteau, plus mesurés dans le bas de la vallée. Depuis les coteaux l'attention devra être portée au rythme du projet (ligne ou séquence) ainsi qu'à l'homogénéité des hauteurs de rotors de façon à favoriser la cohérence du projet avec la ligne haute de la bordure du plateau.



Bavans - vue aérienne - Géoportail



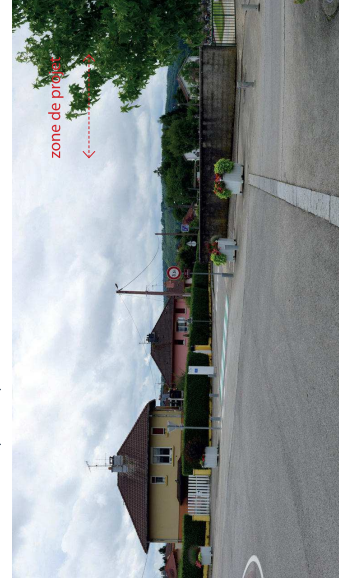
4. Rue des Vergers - Opale EN



2. Rue des Bleuets - photo Opale EN



1. Rue des Mésanges



3. Gendarmerie - Opale EN